

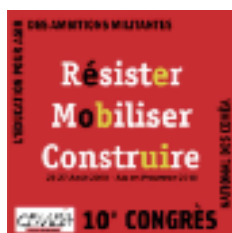
La lettre Repères & Actions

Le magazine des militants des Ceméa - MAI 2011 - n° 32

Projet associatif des Ceméa 2011-2015* Mis au débat à l'AG du 18 juin 2011



EDITORIAL



Vous trouverez ci-joint le texte du projet associatif qui va être soumis à l'Assemblée Générale du 18 juin 2011. Il est issu du travail d'intégration des textes votés par l'AG de janvier dans ce qu'il a paru intéressant de conserver du projet d'Amiens ; tout cela est organisé dans un tirage visant à donner une cohérence globale au texte.

Tant au congrès d'Aix qu'à l'AG de janvier 2011, une partie des débats a porté sur notre modèle institutionnel et sur le dynamisme de notre vie démocratique. La composition, le rôle et le fonctionnement de nos différentes instances ont été questionnés. Mieux comprendre, mieux s'approprier et donc sans doute mieux expliquer le fonctionnement du réseau s'avère une nécessité première.

Mais il faut aussi lancer une réflexion plus approfondie sur notre modèle. Un groupe de travail devra être mis en place après l'AG de juin avec pour mission d'animer le travail sur cette question au sein du réseau en s'appuyant sur un diagnostic du fonctionnement de nos instances actuelles pour ensuite aborder les différents modèles possibles. Ce travail décidé par l'AG de janvier 2011 doit aboutir dans un délai de deux ans.

Les travaux du congrès ont aussi insisté sur la place des jeunes et des femmes dans le mouvement et donc aussi dans nos instances.

Il nous faut enfin repenser la place des membres de soutien que nous appelons aussi les adhérents, et redynamiser nos sollicitations envers eux pour qu'ils soient des éléments de développement de notre mouvement, de ses valeurs et de ses pratiques pédagogiques.

L'AG est un des moments forts de cette dynamique associative. Le nombre de personnes engagées dans sa préparation, le nombre de votes exprimés (par les délégués présents comme par les pouvoirs du plus grand nombre de militants dont ils sont porteurs) va témoigner de notre mobilisation autour du nouveau projet associatif du mouvement. Bonne lecture du projet.

Jean-François Magnin

Directeur général

** Nous avons fait le choix temporel de 2011-2015 pour ne pas avoir, comme dans les années précédentes, une année hors projet entre la fin du précédent et le début du nouveau. Ce projet vivra donc jusqu'à l'été 2015 et le nouveau projet, issu du congrès de fin août 2014, démarrera à la rentrée scolaire 2015.*

SOMMAIRE

LES ENJEUX SOCIÉTAUX QUI FONDENT NOTRE ACTION

■ Agir pour la liberté et pour l'égalité entre les personnes	2
■ La laïcité au cœur des enjeux sociétaux	2
■ Égalité, mixité, parité	3
■ Économie sociale et service public, l'alternative au tout libéral	3
■ Pour une coopération renforcée pouvoirs publics/société civile	4
■ L'interculturel, un choix humain	5

NOS MODALITÉS D'INTERVENTION DANS LA SOCIÉTÉ

■ Développer et renforcer notre action dans, avec et autour de l'école, pour la réussite scolaire et éducative de tous	6
■ Pour des temps libérés émancipateurs	8
■ Dans le social, la promotion sociale, la formation des travailleurs sociaux et des soignants	11
■ Pratiques culturelles, pratiques artistiques	14
■ L'Europe et l'international : mobilité, solidarité	16
■ Médias, éducation critique et engagement citoyen	18
■ Les jeunes, la Jeunesse, champ des possibles	20
■ Au sein du développement durable, un impératif : l'éducatif	21

ANIMER ET DÉVELOPPER LE MOUVEMENT, RENFORCER LA VIE DÉMOCRATIQUE

■ Animer et développer le mouvement	23
■ Renforcer le réseau et sa vie démocratique	29
■ Organiser le mouvement au plus près des territoires	30
■ Renforcer la cohérence entre nos orientations et nos pratiques quotidiennes	32

DES PARTENARIATS DE SENS ET D'ACTIONS

■ D'un pôle laïque redéfini au niveau politique à des partenariats ouverts dans les territoires d'action	33
■ Des partenariats « fratricides » aux partenariats « fraternels »	33
■ Identifier des pôles de partenariats d'actions pertinents	34
■ Partager des prises de positions, des propositions avec d'autres	34

Les enjeux sociétaux qui fondent notre action

■ AGIR POUR LA LIBERTÉ ET POUR L'ÉGALITÉ ENTRE LES PERSONNES

La liberté est une quête essentielle des êtres humains, une donnée de base de la démocratie et une exigence constitutionnelle ; elle n'est pas pour autant un fait naturel, elle s'acquiert et se construit progressivement. Elle est très souvent l'objet de compromis pour que tous et chacun puissent vivre de façon harmonieuse au sein de la société. Le politique, le travail, la culture peuvent être des champs d'activité humaine où cette liberté se constitue. L'éducation peut aussi être cela avec sans doute une spécificité par rapport aux champs précédents ; en effet, c'est souvent l'éducation qui, par son action et les clefs qu'elle fournit, ouvre des portes, donne accès au plus grand nombre, au politique, au travail et à la culture.

Si l'éducation peut être un formidable moyen d'enrichissement, d'émancipation, de socialisation, de solidarité, de fraternité, de justice, au même titre que le politique, le travail et la culture, le risque existe qu'elle soit considérée comme un moyen de domination, de coercition, d'aliénation, de conditionnement des personnes et des groupes, de formatage des esprits au service d'un système et d'une minorité de la société.

Les Ceméa, mouvement d'éducation nouvelle et d'éducation populaire, ont été créés justement pour prendre partie dans ces enjeux concernant l'éducation. Leur choix a toujours été clair. Mais un choix clair au niveau des idées et des valeurs n'entraîne pas nécessairement une cohérence constante entre celles-ci et l'action au quotidien. Il nous faut sans cesse vérifier cette cohérence face aux tensions, aux contradictions, aux enjeux divers que rencontre l'action de terrain au jour le jour. C'est la pédagogie qui est là directement concernée. Car c'est elle qui, par ses méthodes et ses outils, recherche la cohérence entre les idées et les actes et met en lumière, apporte la preuve de cette cohérence ou de ces écarts. En cela, la pédagogie, loin d'être une technique neutre est fondamentalement politique.

De ces positionnements éducatifs découlent des positionnements à caractère politique au sens de l'organisation et du choix de société. Nous l'avons déjà clairement affiché dans les congrès précédents. Nous réaffirmons aujourd'hui que nos engagements, nos valeurs, notre conception de

l'éducation et de la société nous inscrivent dans les courants et les combats de la gauche laïque.

■ LA LAÏCITÉ AU CŒUR DES ENJEUX SOCIÉTAUX

Des dimensions politiques

Depuis leur création, les Ceméa ont toujours pensé, défendu, argumenté, agi en considérant qu'un des éléments centraux de la liberté et de la mise en œuvre d'une éducation conduisant à celle-ci réside dans la laïcité. Celle-ci est un facteur essentiel d'émancipation et de libération des individus et de création de lien social.

Les textes fondamentaux des congrès de Caen, Toulouse, Strasbourg, Amiens, notre charte identitaire l'affichent clairement : « La laïcité, c'est l'ouverture à la compréhension de l'autre dans la connaissance des différences et dans le respect du pluralisme. C'est donc le combat pour la liberté d'expression de chacun et contre toute forme d'obscurantisme, d'aliénation, de discrimination, d'exclusion et d'injustice ».

Le congrès d'Aix-en-Provence le réaffirme solennellement : La laïcité devrait être une attitude générale vis-à-vis de l'ensemble des éléments permettant le fonctionnement d'une société. Or, elle est aujourd'hui remise en cause directement par ceux-là même qui dans leurs responsabilités d'Etat ont la mission de la garantir. Elle est aussi détournée par certains qui voudraient en faire un moyen de division, de ségrégation et d'exclusion de peur de l'autre, d'opposition entre les citoyens ; c'est-à-dire l'inverse de ce que sont ses valeurs.

Les Ceméa exigent de l'Etat et de l'ensemble des pouvoirs publics de respecter et de faire appliquer pleinement les principes qui fondent la laïcité : la liberté de conscience, la séparation des églises et de l'Etat, le libre exercice de tous les cultes et de l'athéisme, le respect des personnes et des droits humains et de la diversité culturelle.

Les valeurs de la laïcité associées à celles de l'éducation nouvelle nous font dénoncer l'utilisation de procédés de manipulation, de conditionnement et de prosélytisme tout particulièrement dans les actions éducatives. Ce sont donc des procédés et des méthodes que nous nous interdisons à nous-mêmes. Mais cela ne veut pas dire que les Ceméa sont neutres et n'ont pas de projets de transfor-



mation pour et avec les individus et pour et avec la société. Au contraire, ils ont comme objectifs à travers leurs actions, par la connaissance, la raison, la réflexion, l'acquisition de l'esprit critique, de permettre aux individus de se dégager des conditionnements idéologiques et dogmatiques, d'accroître leur autonomie et leur liberté, de développer leur « vivre ensemble » et d'agir au sein de la société pour plus d'égalité et de solidarité. Il s'agit là d'un projet et d'une volonté d'émancipation pour tous.

D'autres formes de conditionnement existent aussi

Les moyens de conditionnement collectif, de fabrication des « °prêts à penser » que combat la laïcité, ne passent pas seulement par les religions et les systèmes sectaires. Ils passent aussi par la publicité de masse qui conditionne les personnes, en particulier les enfants et les adolescents, à consommer tels ou tels marques et produits et à devenir des prescripteurs de tout premier plan vis-à-vis de leurs parents.

Ils passent par l'utilisation qui est faite des médias, du sport spectacle, de « la religion » du marché qui peuvent conduire à des conditionnements tout aussi aliénants que les dogmatismes religieux.

Nous connaissons le rôle très important de ces conditionnements au sein des groupes de jeunes, la force de distinction et de reconnaissance qu'ils ont réussi à construire dans l'intimité même de ces groupes et le risque que cela peut représenter pour tous ceux qui ne peuvent pas s'y conformer.

Aujourd'hui la laïcité a aussi sur ces questions là, de nouveaux défis à relever et nous devons décliner les moyens de les prendre en compte dans nos actions.

■ ÉGALITÉ, MIXITÉ, PARITÉ

L'égalité est aussi au cœur des combats laïques. La mixité, construite sur le respect et la considération mutuelle entre les garçons et les filles, a toujours été considérée comme un élément constitutif de cette égalité. Pourtant « l'école fut, jusqu'il y a peu de temps, un espace non mixte imposé, d'éducation de genre, un espace de formatage. On y apprenait aux hommes à se rassembler derrière un drapeau, et aux femmes à tenir la maison, à faire des enfants et à soigner leur mari ; imposant l'espace dit public aux hommes et reléguant les femmes à l'espace dit privé » (VEN n° 518). C'est pour modifier cette réalité sociale et le rôle de l'école que la mixité au sein de celle-ci, au sein aussi des centres de vacances et de loisirs, a été une revendication progressiste à laquelle les Ceméa ont fortement contribué. La mixité n'est pas à elle seule un outil d'égalité mais nécessite une

réflexion plus approfondie sur les rapports hommes/femmes.

C'est dans la recherche d'un mieux vivre ensemble que nous œuvrons, vers des modes de travail qui prennent en compte la diversité plurielle qui compose notre société.

Sur les questions de l'égalité, de la mixité, de la parité, il importe d'inventer, sans retard, des solutions concrètes.

Nous devons analyser les rapports de domination qui existent entre hommes et femmes, au sein de la société comme au sein de notre association. Nous devons transformer nos pratiques pour construire une mixité qui fondera plus solidement notre cohérence dans les combats que nous menons sur ces questions.

■ ÉCONOMIE SOCIALE ET SERVICE PUBLIC, L'ALTERNATIVE AU TOUT LIBÉRAL

L'Économie sociale et solidaire

Nous réaffirmons notre appartenance aux valeurs « traditionnelles » de l'économie sociale en remarquant qu'avec l'apparition du mot solidaire, les champs de mise en œuvre de ces valeurs se sont élargis.

Si les structures de l'économie sociale et solidaire se situent dans le système, elles constituent une véritable alternative sur la question de la place de l'humain, une alternative à l'économie capitaliste...

En conséquence nous devons renforcer notre présence dans les différentes instances traitant de ce champ et mieux mettre en avant notre expertise.

La marchandisation

Dans la dernière période, beaucoup d'actions, de services, précédemment assumés par l'économie sociale et solidaire et les services publics se sont marchandisés. Le territoire de l'ESS et des services publics est en train d'évoluer. Il est primordial que certains secteurs d'activité, comme la santé, l'éducation ne soient pas soumis à la concurrence.

L'existence et les contraintes des règles du marché, ne doivent pas nous empêcher d'analyser la situation, d'élaborer des stratégies, de construire des manières de faire spécifiques. Nous devons nous fixer des règles éthiques, morales et politiques pour agir.

50 % de l'économie n'est pas « marchande » : il faut alors rendre cette partie visible, communiquer et former sur ces réalités...

Les services publics

Les Ceméa accomplissent une mission de service public... Il n'y a pas que la forme administrative



du service public qui définisse une mission de service public. Nous devons réfléchir à l'articulation entre les différents niveaux de services publics (local, départemental, régional, national...). Ces services publics doivent être accessibles à tous et garantir les mêmes droits : il ne doit pas y avoir de disparité territoriale...

Remarquons que le service public est un lieu de confrontation avec la mise en œuvre de politiques parfois contraires à nos valeurs en n'opérant que des actions de régulation.

L'évolution des politiques publiques

Concernant la Révision Générale des Politiques Publiques (RGPP), la seule question qui rejaillit aujourd'hui, c'est celle de l'économie et des dépenses de l'Etat. Nous devons tenter de peser sur la détermination de ce que doivent être les services publics. L'existence des marchés publics et des critères d'évaluation du marché (technique, qualité, financier...) ne doivent pas nous faire oublier que l'appel d'offre n'est pas la seule forme de relation avec les collectivités locales. Il existe aussi les conventions pluriannuelles...

Ces modes de passation des marchés visent à mettre en concurrence frontale les services publics issus de la philosophie du programme du Conseil National de la Résistance et mis en place après la Libération. La notion de service public est particulière à la France et la mise en concurrence ne se pose pas de la même façon dans tous les pays de la communauté européenne. Nous sommes au début de la bataille pour que nos domaines ne soient pas soumis à la concurrence...

■ POUR UNE COOPÉRATION RENFORCÉE POUVOIRS PUBLICS/SOCIÉTÉ CIVILE

Les politiques éducatives territoriales occupent une place et jouent un rôle devenu incontournable dans le paysage éducatif français ; ceci parce qu'au-delà des démarches pionnières et défricheuses, au-delà du volontarisme de certaines collectivités locales et de beaucoup d'associations, les politiques éducatives territoriales sont encouragées explicitement ou implicitement par l'Etat pour des raisons liées entre elles :

institutionnelles et politique avec la décentralisation et la déconcentration, stratégiques de la part d'un Etat cherchant plus ou moins bien, à reprendre ses priorités, à installer des relations contractuelles au moyen de dispositifs faisant appel à des projets de territoire, opérationnelles avec, d'une part le développement par les collectivités de services publics territoriaux et des filières, qualifications et compétences pro-

fessionnelles qui en résultent, et, d'autre part, avec la richesse des savoirs faire des associations, budgétaires avec le désengagement de l'Etat et, en substitution et en complémentarité significative, avec l'implication croissante sur le plan financier des collectivités territoriales.

Dans ce contexte, sur des logiques que nous savons définitives (décentralisation, accroissement des compétences dévolues aux collectivités...) même si tout n'est pas encore stabilisé, nos ambitions nous conduisent à agir aux différents niveaux de territoire, du local (nous agissons à la fois en milieu urbain et en milieu rural et/ou suburbain) à l'international. Les militants ont ainsi la possibilité de resituer leur action concrète dans des enjeux de société globaux, qui aujourd'hui ne peuvent être pensés que nationalement pour certains, à l'échelle européenne voire au plan international pour d'autres. Tous ces espaces obéissent à des logiques très différentes. Afin de mettre en œuvre nos ambitions, il est donc nécessaire d'établir un état des lieux sur les territoires (locaux, régionaux, nationaux et internationaux) et de mettre en place un dispositif prospectif alliant le niveau national et régional, débouchant sur des actions et des partenariats concrets.

Dans ces domaines inséparables que sont l'éducation, la petite enfance, l'enfance, la jeunesse, la coopération avec les écoles, les collèges, les lycées, l'enseignement supérieur, la place des familles, les loisirs, la santé mentale et l'insertion, un très grand nombre de collectivités locales cherchent à faire vivre des politiques globales, ne serait-ce qu'en raison du poids des contraintes financières et budgétaires qu'elles supportent, de plus en plus seules. Elles cherchent également à y voir clair et à se positionner dans ce qu'elles perçoivent comme un foisonnement, une intrication, une superposition de potentialités, d'opportunités, de démarches, de préoccupations, d'urgences et de dispositifs. Par ailleurs, le projet des Ceméa s'inscrit dans une dimension d'éducation globale, un périmètre géographique donné et dans des logiques de construction partenariale. Il se construit ainsi, au niveau local, régional, interrégional, national, européen voire au-delà.

Cela nécessite de construire ou de consolider des espaces collectifs au sein du réseau. Dans ce cadre, l'intergénérationnel doit permettre une confrontation dynamique des fondamentaux, des pratiques, des acquis et des expériences.

Les évolutions structurelles de notre pays modifient donc le lien « au politique », « aux femmes et aux hommes politiques ». Pour faire alliance, il convient de soutenir les professionnels et les acteurs déjà engagés dans l'espace de lutte poli-



tique. Il faut valoriser auprès des élus, la richesse non marchande produite par l'association et sa capacité d'innovation et d'implication des acteurs civils. Pour une dialectique interne/externe en phase avec notre environnement, il est donc nécessaire de mener des actions et des expérimentations avec les habitants, les populations, qui viendront enrichir nos pratiques. Nous pouvons, nous devons ainsi adopter une posture de recherche, d'observation active et d'analyse critique pour construire des stratégies adaptées, en ayant conscience des enjeux, et travailler le lien entre le politique et le pédagogique.

■ L'INTERCULTUREL : UN CHOIX HUMAIN

L'interculturel concerne tous les domaines de l'activité humaine. Le culturel et le stratégique sont de fait inséparables pour donner une perspective au travail interculturel. L'expérience acquise depuis de nombreuses années permet de réaffirmer que les acteurs éducatifs et sociaux, les responsables associatifs, les décideurs politiques doivent être plus équipés pour appréhender, comprendre, problématiser et intervenir dans les relations interculturelles

Ainsi, l'approche interculturelle, loin des bonnes intentions, doit permettre d'articuler des situations globales et locales, interpersonnelles et sociétales, coopératives et conflictuelles. L'interculturel ne se situe pas seulement dans l'actualité de la rencontre, car, à la fois, il met en perspective et s'ins-

crit en amont dans l'éducation de base. Ceci nécessite un travail permanent sur la dynamique des constructions culturelles.

"Inter", "trans", "multiculturel", "diversité culturelle" sont des concepts de plus en plus usités. Les inégalités sociales, les processus d'éthnicisation, les postures de domination montrent que l'interculturel n'est pas que rapport à la différence. Depuis plusieurs années, ces questions sont devenues incontournables pour les acteurs de l'éducation. En effet, le milieu de vie influence et ce milieu change, la société bouge... La composition plurielle de la société et la mobilité européenne et internationale doivent s'inscrire aujourd'hui dans une conception des rapports humains où l'altérité est une valeur qui nécessite un apprentissage. Il nous faut donc aller de l'avant et dépasser la seule rencontre de l'autre, apprendre à connaître ses fonctionnements sociaux, ses lois, les règles qui régissent le vivre ensemble là où il se trouve et où il vit pour négocier et co-construire.

Un mouvement d'éducation et plus particulièrement d'éducation nouvelle, qui intègre ces questions depuis plusieurs années, se doit de développer des modalités d'actions concrètes sur la façon de faire vivre les relations entre les cultures. C'est pourquoi nous veillons notamment dans les formations et dans les outils pédagogiques à développer, à traiter la notion d'interculturel de manière transversale pour éviter l'enfermement dans une culture imposée.



Nos modalités d'intervention dans la société

■ DEVELOPPER ET RENFORCER NOTRE ACTION DANS, AVEC ET AUTOUR DE L'ÉCOLE POUR LA RÉUSSITE SCOLAIRE ET ÉDUCATIVE DE TOUS

Une dimension politique et l'enjeu d'une amplification de notre action

Les Ceméa, mouvement d'éducation nouvelle, placent les questions liées à l'école au cœur de leur action car celle-ci est un lieu incontournable pour les apprentissages, l'éducation et la socialisation du plus grand nombre. Ils inscrivent leurs actions dans le cadre du service public. Comme nous l'affirmons si l'école ne peut pas tout seule, on ne peut rien sans elle. C'est donc un objet d'engagement incontournable pour les militants des Ceméa. Il ne s'agit ni de s'enfermer sur l'unique temps scolaire, ni de réduire l'importance et la place du rôle de l'école, mais bien de nous situer dans et autour de l'école (Un travail doit être mené très rapidement sur l'appellation « Politiques et Pratiques éducatives » pour la faire évoluer et intégrer la dimension dans, autour, avec l'école plus en regard de nos orientations et de notre affichage politique externe).

En effet, notre pays connaît encore plus aujourd'hui des débats intenses sur l'école et sur ses finalités, les Ceméa doivent faire des propositions et élaborer et énoncer clairement notre conception de l'école, de son fonctionnement, de ses relations avec ses partenaires pour une école « ouverte », en relation étroite avec l'ensemble de la communauté éducative.

Nous nous positionnons pour un grand service public national d'éducation qui intègre à la fois l'éducation formelle et l'éducation non formelle, qui prenne en considération tous les temps de l'enfant. Nous pensons que l'école publique laïque est un élément essentiel de ce service. Les associations laïques complémentaires de l'enseignement public sont des acteurs à part entière de la mise en œuvre de ce grand service public de l'éducation. Pour lutter contre les organismes exploitant à des fins marchandes et partisans les nouveaux marchés du « soutien scolaire », nous contribuons à la formation des différents acteurs qui hors de l'école, aident à la réussite scolaire en référence à la charte de l'accompagnement éducatif. Les textes officiels

nous permettent d'agir. Ayons le courage d'en dénoncer les dysfonctionnements, les freins à la réussite des élèves et ce, de manière incisive.

Il convient de renforcer et de développer les actions déjà entreprises : la formation des personnels, des délégués d'élèves, les interventions dans les dispositifs relais, dans les CEL, les journées d'étude, les regroupements nationaux internes... Les Ceméa s'appuient sur les enseignants détachés par le Ministère de l'Éducation nationale pour initier, animer, coordonner ces actions. Les collectivités territoriales sont les partenaires avec lesquels nous devons développer des relations et des coopérations régulières afin d'agir dans le cadre des projets éducatifs locaux. Elles sont un des acteurs du service public d'éducation.

La réussite scolaire et éducative est un impératif pour toutes nos actions et se pose en droit pour chacun à être formé en citoyen autonome et conscient du monde dans lequel il vit. Il s'agit pour l'élève, d'acquérir une culture qui l'accompagne dans le « vivre ensemble », d'accéder à son rythme, à un niveau de qualification qui lui permette d'agir dans la société. Le concept de réussite éducative, dont la réussite scolaire est un des éléments, doit s'opérer dans le cadre d'une mixité sociale. Nous sommes convaincus et nous le traduisons dans nos actions que l'environnement dans lequel évolue l'enfant est un facteur déterminant de sa réussite et qu'il faut travailler à en améliorer la qualité en contribuant à la réflexion sur les enjeux des territoires.

Une dimension de recherche pédagogique et de publication, en lien avec l'éducation nouvelle

Continuons à articuler recherche et pratique, et à être repérés comme un lieu de réflexion et de conceptualisation. C'est une des missions des Ceméa.

Notre recherche s'enrichit des théories déjà existantes. Nous devons nous confronter aux recherches universitaires, théoriser et expliciter nos pratiques et travailler sur des recherches actions. Nous devons poursuivre la démultiplication des lieux d'expérimentations d'innovation au sein du réseau. En fixant un objectif de partage et de socialisation à l'interne comme à l'externe, au travers de productions, d'outils pédagogiques.



Ainsi, en s'appuyant sur leurs résultats, faisons des propositions d'actions de formation en direction de tous les acteurs impliqués dans l'éducation de l'enfant et de l'adolescent, développons notre partenariat avec les associations d'éducation populaire, avec et aux côtés des collectivités territoriales, développons la diffusion de nos outils pédagogiques et de nos publications, créons des espaces de mutualisation et d'échanges de pratiques ouverts à l'ensemble de nos partenaires. Dans ce cadre et dans le contexte politique actuel, nous souhaitons réaffirmer notre attachement plus particulièrement à la formation initiale et continue des enseignants et des acteurs de l'école, conçue et agit comme une véritable formation professionnelle en alternance, alliant didactique et pédagogie. Pour cela, nous devons concevoir et organiser un (ou des) dispositif(s) internes permettant à nos militants de se préparer à y intervenir.

La création de groupes d'échange de pratiques permettra de diffuser les démarches d'éducation nouvelle, des pratiques et des expérimentations pédagogiques dans la classe, dans l'école. Ces groupes sont ouverts à des praticiens qui ne sont pas forcément des militants.

L'enjeu de la transmission, de l'appropriation de ces travaux, et au-delà de notre patrimoine, se pose tout autant que l'enrichissement de celui-ci. Pour diffuser nos propositions, nos actions et en décupler l'impact, il nous faut mobiliser autour d'elles les publics concernés en nous adressant à eux. Publier et donc laisser trace, au cœur du débat public, est essentiel pour la démultiplication et la reconnaissance des travaux pédagogiques des Ceméa. La capacité à publier fonctionne aussi comme un lien d'appartenance au mouvement Ceméa, elle joue une fonction d'identification, de réinvestissement et d'interactivité des pratiques pour l'ensemble des militants des Ceméa. Elle participe à l'évolution et au développement. La circulation des idées est une condition à l'existence de pratiques communes.

Parce que l'Éducation Nouvelle reste un enjeu fort pour démontrer qu'une autre éducation est possible, il nous faudra alors avec les mouvements pédagogiques « amis » et plus largement au sein de collectifs comme le CAPE, affirmer que l'action éducative est intégratrice et non excluante, et ensemble organiser des Assises de l'Éducation Nouvelle sur l'école qui permettront de résister collectivement face à l'institution scolaire telle qu'elle est aujourd'hui et de proposer une / des alternatives.

Cela nous permettra de faire connaître nos positions sur les grands sujets qui traversent l'école,

comme celui de l'Évaluation, sur la place des parents, sur les rythmes, sur la continuité éducative entre ce que les enfants et les jeunes vivent avant l'école, dans l'école et après l'école... , sur la nécessité de partenariats avec les collectivités territoriales. Pour faire de l'éducation un enjeu partagé. Cela nous permettra de revendiquer, d'affirmer des ambitions éducatives et politiques, de montrer que des pratiques portées par les Ceméa peuvent être des réponses adaptées aux problématiques scolaires d'aujourd'hui.

Finaliser et diffuser notre projet pour l'école

Pour être fort en termes de propositions, notre projet pour l'école dans la société doit être actualisé en permanence. Il doit être largement communiqué en s'appuyant sur tous les militants, sur tous nos partenaires dont les organisations syndicales, à travers les actions quotidiennes mais aussi lors de manifestations plus ponctuelles. Ce projet sur l'école, en lien avec notre projet associatif, précise clairement l'école que nous voulons, tant dans ses finalités que dans ses organisations et ses modes de fonctionnement.

Ce projet, pour réussir, réunit certaines conditions, notamment :

La remise à plat de la structure même et du fonctionnement de l'école qui est une première condition de réussite : pour nous, c'est un projet de transformation de l'école conçu à partir d'une réflexion sur les missions et les programmes de l'institution scolaire.

La non-limitation à une vision trop stricte du temps scolaire : ce projet sur l'école explicite la manière dont nous concevons certaines problématiques éducatives qui vont au-delà de la classe et de l'établissement, par exemple, le travail en équipe, les relations entre l'école et les parents, l'articulation du temps scolaire et du temps périscolaire. Le projet que nous voulons pour l'école doit éviter deux pièges : la centration exclusive sur le périscolaire ; la centration sur les didactiques.

L'élaboration d'une démarche d'analyse rigoureuse. Pour ce faire, notre projet n'est pas uniquement élaboré en interne. Nous échangeons nos analyses avec d'autres partenaires (mouvements pédagogiques, syndicats, partis politiques) et nous sollicitons en permanence, des compétences extérieures (sociologues, historiens de l'éducation, chercheurs en sciences de l'éducation).

La mobilisation d'acteurs diversifiés. L'école n'est pas seulement l'affaire des militants qui sont enseignants : elle est l'affaire de tous les militants. La pertinence d'un projet des Ceméa sur l'école



appelle la pluralité de nos regards sur l'éducation. L'intégration de la dimension européenne et internationale.

Accompagner et soutenir les militants de terrain

Nous constatons, sur le terrain, des besoins et des manques évidents, par exemple dans les difficultés des enseignants à établir avec les parents des relations constructives, ou encore dans celles des acteurs du périscolaire à mener à bien leur mission éducative. Nous constatons que la cohérence éducative à laquelle nous aspirons est, dans les faits, une vraie difficulté pour les acteurs éducatifs. Or, nous n'acceptons pas ce décalage entre ce que nous portons dans les discours et dans les formations, et les réalités sur lesquelles viennent buter les acteurs. Nous agissons sur ce point par l'accompagnement des acteurs éducatifs. Cela permettra d'analyser les situations, d'aider à trouver des réponses éducatives, de soutenir l'expérimentation de nouvelles pratiques, de les mutualiser et de les modéliser.

Le Congrès réaffirme l'attachement des Ceméa à l'école par la nécessaire mise en place d'espaces de confrontation et d'échanges sur les pratiques. Parce que l'école est souvent au cœur des problématiques sociétales, les militants des Ceméa, comme les enseignants dans leur ensemble, doivent pouvoir trouver aux Ceméa les moyens de mise en expérimentation sur des objets propres à l'école. Pour cela, il faut redynamiser au sein du secteur « Politiques et Pratiques éducatives », un groupe national qui mutualise et valide des démarches de recherche, qui organise des rassemblements thématiques, qui crée les conditions pour permettre des espaces de rencontres, d'échanges et d'analyse sur les pratiques, et qui met à disposition l'ensemble des productions des Ceméa sur l'école, à tous les militants.

■ POUR DES TEMPS LIBÉRÉS ÉMANCIPATEURS

Des dimensions politiques

Placés au cœur de l'action et de la réflexion des Ceméa, les temps libérés sont aujourd'hui l'un des enjeux majeurs de la société. Temps choisis ou temps contraints, temps de vacances et de loisirs, temps d'émancipation et de découverte, les temps libérés peuvent être porteurs de valeurs positives pour l'ensemble de la société : valeurs de liberté, de construction de la personne, de projets collectifs et de citoyenneté active. L'augmentation des temps libérés génère de nouvelles activités, de nouveaux métiers et rend possible de nouveaux engagements.

Ils sont pour beaucoup des temps où les inégalités s'aggravent, où les ghettos se renforcent entre ceux qui partent et les autres. Ils sont aussi un espace de marchandisation des loisirs, d'hyper-consommation, de formatage des pratiques et des esprits, avec une standardisation du comportement et des modes de vie.

Dans ce contexte, nous avons la volonté d'amplifier notre influence et notre présence sur le terrain pour participer à la construction d'une société où les temps libérés ne seront pas que des temps de réparation, mais seront des temps d'épanouissement, d'émancipation, d'éducation de tous.

La problématique des temps libérés concerne les différents champs d'intervention des Ceméa, et permet également une approche plurigénérationnelle. Le fait associatif peut inventer une alternative à un temps libre soumis à la seule logique marchande, avec des projets éducatifs fondés sur les valeurs de notre république : laïcité, fraternité, démocratie pluraliste, solidaire et participative.

Nous pouvons intervenir sur ces questions dans plusieurs directions

- L'ensemble de ces actions, accueils au quotidien, au local, séjours de vacances pour les jeunes enfants, les enfants ou les adolescents, doit être accompagné par des équipes éducatives d'animateurs et de directeurs. Ces animateurs, quel que soit leur statut, volontaires ou professionnels dans le cadre d'un engagement éducatif, situent leur action dans l'éducatif et le politique. La formation des animateurs ne doit pas se traduire par une instrumentalisation et une technicisation de la fonction. Il revient aux acteurs de l'éducation populaire, en charge des formations, de lutter contre cette tendance dans tous les lieux de concertation avec les pouvoirs publics et dans leurs projets de formation.

- Concernant l'offre publique de loisirs pour les jeunes urbains, renforçons la formation des animateurs et la réelle prise en compte du besoin des jeunes dans leur demande d'accession à la citoyenneté, à la responsabilité, à la co-organisation, voire à la co-animation de leur temps de loisirs. Cette prise en compte doit pouvoir être un moyen pour lutter, pour casser les inégalités qui croissent entre les catégories sociales et qui excluent des enfants et des adultes des vacances et des loisirs collectifs organisés.

- Concernant les temps libérés comme temps de culture, nous favorisons la mise en œuvre de pratiques qui permettent aux participants d'agir et de développer une forme de résistance face à une demande tendant vers l'aliénation de l'individu. L'accès aux pratiques culturelles, l'éducation à l'image et aux médias sont à généraliser. Il en est



de même des pratiques corporelles, de la découverte de sites, d'espaces et de milieux, etc.

- Les temps libérés sont aussi des temps potentiels d'engagement.

Les temps libérés sont un temps d'éducation et de mise en œuvre de valeurs autour notamment du vivre ensemble. Les temps libérés sont aussi un espace de lutte contre les inégalités.

- Les vacances constituent une part non négligeable de ces temps libérés, malgré leur fragmentation liée en particulier aux 35 heures. Les gens partent plus souvent et moins longtemps. Le droit aux vacances reste une revendication pour tous. Sa mise en œuvre doit contribuer à un réel brassage social et à une mixité sociale qui tend par ailleurs à diminuer.

Nous avons à mettre en place des groupes de réflexion sur les nouvelles temporalités, sur les nouvelles formes de loisirs, chargés d'envisager notre engagement et les moyens de construire les formations adaptées.

Créons des espaces de réflexion afin de conduire une étude approfondie sur ce que souhaitent réellement les enfants et les jeunes pour les vacances collectives, ainsi que leurs parents.

Défendre le droit aux vacances et aux loisirs pour tous

Dans le cadre de la reconnaissance de l'éducation non formelle, nous devons être plus offensifs dans nos actions pour défendre ce droit et lutter contre toutes les dérives et instrumentalisation pour ceci, il ne faut pas agir seul. Le droit au départ reste un combat qu'il faut mener avec les organisateurs et les responsables politiques

Battons-nous pour le droit aux vacances pour tous, pour des vacances émancipatrices.

Mettons en place des recherche-actions en nous appuyant sur nos compétences à l'interne et en travaillant avec ceux qui y participent ou y réfléchissent déjà.

Traitons la question autour de l'aide au départ en famille sur des séjours collectifs, ces lieux pouvant être des espaces de reconstruction.

Mettons en place, à nouveau, des événements nationaux sur le droit aux vacances et aux loisirs.

Ce projet politique doit être porté plus fortement en direction des familles et des partenaires.

Les propositions d'activités, de séjours faites par les organisateurs doivent promouvoir l'importance et le sens du départ.

Le droit pour les enfants et les jeunes de découvrir d'autres régions, d'autres cultures, d'autres réalités de vie, doit être effectif. Il permet une ouverture au monde et contribue à la construction de la personne.

Un projet politique pour les ACM

Les Ceméa doivent écrire un projet politique pour les ACM afin de donner à voir leurs savoir-faire et afficher leurs valeurs. Il reste fondamental d'inscrire ce projet dans les valeurs et les pratiques de l'éducation nouvelle. Ce projet doit être présenté et débattu avec les organisateurs. Il doit être mis en œuvre en partenariat avec ceux-ci.

Les Ceméa doivent être repérés comme promoteurs des ACM, une stratégie doit être concertée au niveau national et régional. Il appartient aux départements nationaux actuels (VL et Animation professionnelle) et aux commissions concernées de mettre le réseau au travail à partir d'une proposition de trame.

Les politiques locales

Les Ceméa réaffirment l'importance de leur implication dans la question des politiques locales. Nous revendiquons que les politiques territoriales doivent prendre en compte l'ensemble de la population dans leur offre de loisirs. Les Ceméa doivent travailler et investir sur les loisirs et vacances, d'autres publics que ceux concernés par les ACM (personnes âgées, familles, personnes en situation de handicaps...).

Enjeux européens et internationaux des temps libérés

Les enjeux des temps libérés doivent être inscrits dans les enjeux de la reconnaissance de l'éducation non formelle, en France, en Europe et dans le monde. Les Ceméa doivent poursuivre leur engagement avec leurs partenaires pour la reconnaissance de la dimension éducative spécifique de l'éducation non formelle.

Les temps libérés sont aussi un espace d'éducation devant permettre une plus grande ouverture au monde.

La dimension européenne et internationale doit être prise en compte tant du point de vue des formes d'accueil que des formations à l'animation. Les enjeux de la formation à l'animation volontaire ne se limitent effectivement pas à la sphère franco française. Nous devons nous appuyer sur notre expertise et notre réseau de partenaires pour faire partager et reconnaître le principe de notre plateforme commune pour la formation des animateurs. Nous devons élargir et renforcer nos partenariats avec nos partenaires européens.

Les Ceméa ne sont pas organisateurs

Historiquement, les Ceméa ne sont pas organisateurs d'accueils collectifs de mineurs. Pour autant, dans certains territoires notamment dans l'Outre Mer, les Ceméa se sont construits sur cette double





identité d'organisateur et de mouvement d'éducation agissant par la formation.

Le groupe réaffirme que les Ceméa n'ont pas comme intention de devenir organisateurs de séjours. Cependant, la mise en place d'offre de vacances et de loisirs collectifs à titre de recherche/action peut continuer à exister si nous clarifions notre posture et réfléchissons à la raison de ces expérimentations (formes de séjours innovantes, type de centres pas présents sur le territoire...).

Nous pensons essentiel de réactiver le réseau des organisateurs afin :

De réactiver les liens, réactiver la lettre aux organisateurs.

De se présenter et présenter ce que l'on sait faire (un groupe, une commission doit prendre en charge ce travail).

de (re)devenir force de propositions et d'expérimentations, d'apporter une réflexion pédagogique qui contribue à lutter contre des logiques économiques et de commercialisation des vacances collectives.

De soutenir et accompagner les projets locaux, en se situant dans l'écoute et l'analyse, sans se poser en donneur de leçon.

De conventionner avec des organisateurs, profiter des expériences de certaines AT pour élaborer ces conventions et partenariats.

Les Ceméa, association ressource

Les Ceméa doivent être identifiés comme une association ressource pour les organisateurs et acteurs de terrain :

Formaliser de façon plus institutionnelle des partenariats avec les organisateurs dans une logique de construction commune et accompagner des projets (diagnostics/construction).

Créer un lien institutionnel avec les organisateurs, Mettre en place des formations regroupant des formateurs, organisateurs, équipes, élus...

Utiliser et structurer le réseau des militants Ceméa en lien avec des organisateurs.

Conséquences organisationnelles et institutionnelles

Une nécessaire complémentarité animation volontaire, animation professionnelle

Le groupe réaffirme l'évidence et la nécessité d'une complémentarité entre les deux secteurs animation actuels et réinterroge l'existence de la séparation en départements au sein de l'Association nationale.

Certes, l'animation volontaire et l'animation professionnelle sont construites sur des logiques différentes. L'animation volontaire est une logique d'engagement temporaire, non professionnelle, fondée sur une citoyenneté active. L'animation professionnelle est une logique de branche et de métier, s'appuyant sur une formation professionnelle. D'autre part, les diplômés de l'animation professionnelle ne préparent pas qu'à l'animation de loisirs collectifs.

Pourtant beaucoup d'objets portant sur les loisirs collectifs sont communs : organisateurs et employeurs, publics, compétences des formateurs, même si d'autres sont spécifiques à chaque secteur. Et l'articulation ainsi que la complémentarité entre ces deux secteurs sont évidentes sur le terrain. La volonté de mettre en place un pôle animation est confirmée :

Produire de la réflexion et des écrits concernant le pôle animation.

Mettre en place des procédures d'accueil des nouveaux militants conjointement sur les deux secteurs.

Regroupements régionaux et nationaux conjoints. Travailler avec les équipes BAFD pour informer sur les parcours professionnels et réaffirmer l'importance du volontariat dans le champ du loisir éducatif.

Travailler en direction des cadres volontaires et professionnels pour les accompagner dans l'élaboration de leurs projets éducatifs et pédagogiques afin de donner du sens à leur action.

Mise en place d'un seul champ d'activité animation regroupant animation volontaire et animation professionnelle sur la logique d'intervention dans les vacances et les loisirs. Les deux entités sont en effet garantes de la gestion de temps libérés collectifs, un seul champ d'activité autour des vacances et des loisirs.

Ceci sans pour autant viser la fusion des deux secteurs qui doivent garder chacun leurs rôles spécifiques dans la société et vis-à-vis de la jeunesse, leurs modes d'engagement militant différents et leurs propres logiques d'organisation.

Les compétences des formateurs des deux champs, animation professionnelle et animation volontaire, sont au service de l'un ou l'autre. Nous devons échanger et partager pour plus de transversalité dans des espaces et temps militants, ainsi que sur les temps de formation.

Informations / Communication

Etre plus offensif auprès des médias pour valoriser les vacances collectives.

Valoriser les lieux d'expérimentations, communiquer, créer des documents, échanger.

Travailler sur une plaquette mettant en valeur le positionnement des Ceméa, soulignant que chaque habitant doit avoir une offre de loisir large et diversifiée.

Diffuser la plaquette, la communiquer et rencontrer les responsables municipaux ou associatifs.

Organiser des journées d'études dans les régions ou inter régions.

Développer des réseaux d'acteurs (animateurs, professionnels, familles, école...).

Bien que cela ne soit pas spécifique à la question des temps libérés, il faut :

rendre accessible et valoriser les publications internes et externes, le site national doit être refait pour plus de lisibilité et hiérarchisation de l'information.

Faire de la diffusion des revues doit être une priorité pour chaque militant et chaque association territoriale.

L'association nationale a la responsabilité de mettre en place de la formation et de diffuser de l'information sur les différentes offres régionales : Calendrier national en ligne sur les offres régionales (stages, regroupements...).

Budget traduisant la volonté de mobilité interrégionale.

■ DANS LE SOCIAL, LA PROMOTION SOCIALE, LA FORMATION DES TRAVAILLEURS SOCIAUX ET DES SOIGNANTS

La cohésion sociale, c'est :

la construction des personnes au sein des collectifs et non l'individualisation au sein des collectifs ;

l'articulation entre les besoins et les désirs d'un sujet engagé dans des interactions sociales et non la recherche d'optimisation des intérêts particuliers de l'individu ;

des projets collectifs partagés, avec d'autres associations et non un marché social basé sur la prestation de service ;

des dynamiques collectives qui favorisent la participation, l'émancipation et la conscientisation des personnes et non la centration abusive sur la responsabilité individuelle qui engendre culpabilisation et stigmatisation ;

la régulation du vivre ensemble par l'éducation et la prévention et non la seule régulation en aval des comportements sociaux ;

enfin la cohésion sociale se fonde sur la pluralité, la diversité, la mixité et non sur une référence identitaire exclusive.

Notre conception de l'intervention sociale et de la solidarité

La société libérale actuelle génère une modification des frontières du travail social. Au fur et à mesure de la massification des phénomènes d'exclusion, d'autres groupes ou catégories de la population basculent dans une précarité au côté des publics historiques du travail social.

De plus, l'économie libérale alimente la stigmatisation des usagers considérés comme des délinquants potentiels et/ou des paresseux qui ne font rien pour se mobiliser. La « marchandisation du social » va bon train dans le médico-social avec le retour et le renforcement des calculs de rentabilité et la mise en concurrence dans le cadre des appels d'offres. Cette crise modifie profondément la « question sociale ». Elle produit de « nouveaux usagers » et de nouveaux acteurs des politiques sociales, crée une pluralité d'objets et une complexité grandissante pour les « travailleurs sociaux », comme pour les responsables politiques, associatifs et l'ensemble des décideurs.

Ainsi, le traitement sectorisé des questions sociales a pour effet de fragmenter la lecture des dysfonctionnements d'une société, d'en catégoriser les problématiques, de stigmatiser les comportements, de fragiliser les personnes et au bout du compte de participer à la production des exclusions.

Le cloisonnement en secteur, qui a paru nécessaire pour l'organisation du travail, est favorisé par l'administration qui y voit sans doute un moyen de lutter contre la critique d'une politique sociale conçue dans sa globalité. Derrière ces velléités de cloisonnement se pose, aussi de manière aiguë, la question de la privatisation des services publics et les possibilités de confier des missions de service public à des associations ou des organismes à but lucratifs.

Les différentes formes d'interventions sociales, si elles sont indispensables, ne sauraient suffire à solutionner les problèmes de précarité qui nécessitent des transformations politiques majeures. L'intervention sociale se limite trop souvent à des réponses ponctuelles et segmentées qui ignorent la globalité de la personne et de ses milieux de vie.

De même, concernant la solidarité, la société glisse d'une logique de droit vers une logique de charité. A la solidarité de droit, se substitue progressivement un concept de solidarité de l'entre soi de type anglo-saxon. Les dispositifs des politiques d'assistance imposent aux personnes des contrats, qui donnent l'illusion de l'implication de la personne dans un projet. Ces contrats permettent une forme de contrôle social et empêchent le changement et l'émancipation de la personne. Ces pratiques dési-





gnent la personne comme unique responsable de sa situation et nient l'importance des appartenances à des collectifs.

Or pour nous, la notion de solidarité, pour une société, conduit à mettre l'être humain au centre de ses finalités et de ses organisations, et à considérer le collectif social comme garant de l'individuel. Il y a des besoins spécifiques à des individus, à des populations fragiles ou fragilisées, et il est indispensable de mettre en œuvre des mesures qui permettent de pallier les inégalités. Mais cet impératif de solidarité ne peut conduire à l'abandon des idéaux d'égalité et de justice...

Nous réaffirmons que l'individu est un être social. La société se construit avec l'ensemble de ses membres. La solidarité en est la base, elle doit s'adresser à tous et de fait relever de politiques publiques.

Travailler à transformer la société

Travailler à transformer la société impose d'avoir une connaissance et une familiarité avec la question sociale. Se former pour devenir acteur de transformation implique :

d'avoir une conscience de l'état actuel de la société, des forces et dynamiques qui la traversent ;

d'être attentif aux logiques et aux projets des différents acteurs et actrices (populations, publics, responsables associatifs et syndicaux, élus, acteurs économiques, etc.) ;

d'avoir un recul critique sur les concepts utilisés dans le débat public.

Quel que soit le site où nous nous trouvons, de l'éducation à l'accompagnement social en passant par l'animation et le soin, il est essentiel de resituer l'acte éducatif dans les valeurs qui le sous-tendent et la tension qui l'articule au technique. Aujourd'hui, l'action et le positionnement éducatif se déclinent dans les dimensions d'accompagnement et de médiation, mis en œuvre par des acteurs engagés.

En effet il ne peut y avoir d'action éducative, sociale ou de soin sans que le sujet dans sa globalité en soit le centre et l'acteur, même si un moment de l'histoire d'une personne ou d'un groupe peut les rendre dépendants d'une aide. Nous sommes en quelque sorte convoqués à la création des voies d'une nouvelle éducation civique, dans une démarche de transmission reconnaissant l'autre comme interlocuteur à part entière.

Toute intervention éducative et sociale auprès des personnes a des effets sur leur environnement de vie. Elle agit donc concrètement sur le type de vivre ensemble et l'évolution de nos sociétés. En ce sens, elle n'est pas neutre.

L'intervenant socio-éducatif, professionnel ou

volontaire, ne peut renvoyer la seule responsabilité de son action aux conditions qui lui sont données au départ. Cela donne donc à l'intervention socio-éducative une dimension profondément politique.

Les Ceméa veulent donner la priorité :
aux approches globales incluant d'autres acteurs du travail social ;

à la mobilisation des ressources des collectifs pour agir sur eux-mêmes et sur leurs environnements ;
aux démarches collectives dont nous affirmons notre compétence à les faire vivre.

Nombre d'interventions font référence aux concepts devenus familiers de l'éducation populaire, souvent en les détournant de leur sens initial. Nous réaffirmons le sens émancipateur que nous donnons à ces concepts (évaluation, projet, dialectique individu/groupe, alternance...).

Des actions ancrées dans l'éducation populaire

Ancrées dans l'éducation populaire, les actions développées au titre des politiques sociales prennent en considération les personnes en groupes, le groupe étant le levier de l'action collective et de la prise en compte du politique. Travailler sur le mal être des personnes nous conduit donc en permanence à interroger ce qui contribue à le produire. Contrarier toutes les formes d'aliénation pour tirer vers la promotion sociale : la promotion sociale permet aux individus d'agir, de cheminer, de s'émanciper, de prendre place dans la société. La promotion sociale ne se réduit pas à l'élévation salariale et ne concerne pas uniquement les populations défavorisées.

Nous affirmons que la promotion sociale est un droit qui doit être reconnu à chacune et à chacun. Dans le contexte actuel fait de la prégnance de la culture du résultat, de la centration sur l'employabilité, la marchandisation de l'éducation, la célérité, les parcours individualisés, nous réaffirmons :

la capacité de toutes et tous à progresser ;

l'accompagnement et le compagnonnage comme formes pertinentes d'intervention ;

la construction de l'individu au sein du groupe ;

l'intérêt de la mixité sociale, de la rencontre et de la coopération ;

l'importance de donner du temps.

Les politiques publiques de l'Etat et des collectivités territoriales identifient de plus en plus la place des associations comme étant limitée à l'intervention auprès des publics en difficulté. Nous y avons des compétences, mais nous n'avons pas à défendre nos valeurs uniquement dans ce contexte-là. La diversité de nos modes d'action

(formation initiale et continue aux professions du secteur médico-social, santé mentale, insertion, jeunes en errance, etc.) et leurs évolutions montrent que nous cherchons à rester en phase avec l'évolution des questions du social, de l'éducatif et du médico-social.

Cette identification par la souffrance ne signifie absolument pas que notre posture d'intervention ne prend que l'individu propre en compte, logique classique des conceptions de l'assistantat éducatif et social et de son actuel avatar de la psychologisation des situations.

L'intégration dans le corps social de ceux qu'une infirmité, un handicap ou une maladie rendent plus vulnérables, cède aujourd'hui le pas aux urgences de la lutte contre les exclusions. L'intervention sociale et médicale «°techniciste°» s'éloigne d'un accompagnement à dimension humaine. Nos champs professionnels sont envahis par ces approches que sous-tendent des conceptions réductrices de l'humain, au travers desquelles les sujets sont souvent «°instrumentalisés°», c'est-à-dire mis à une place d'objet.

Les Ceméa affirment que les personnes porteuses de handicap ont leur place parmi les autres en tout lieu et dans tous les temps. Il y a nécessité pour les formateurs de se familiariser avec les handicaps à travers la mise en place d'échanges de pratiques au sein des Associations territoriales, grâce aux outils existants et aux stages nationaux.

Les formations intégreront des temps de travail sur la question de l'accueil et de l'intégration des handicapés. Pour ce faire, les équipes seront constituées en conséquence afin de travailler transversalement sur les formations et pas par le seul moyen de l'intervention ponctuelle.

Conséquences et propositions pédagogiques

Ainsi les conséquences et propositions d'ordre pédagogiques doivent nous permettre d'agir dans nos formations pour que :

L'acte de formation participe de l'inscription des individus dans la société, contribue à la régulation des rapports sociaux dans une perspective d'égalité, de cohésion sociale et de solidarité ;

L'acte de formation permette le positionnement personnel et collectif, le développement du sens critique, d'interroger le rapport à la société et d'y agir ; il participe de la transformation des rapports sociaux.

Nous devons nous approprier les démarches participatives et conscientisantes qui sont des outils de l'acte d'éducation.

Nous devons garantir une approche de construc-

tion de projet qui s'ancre dans des visées émancipatrices et de transformation sociale.

D'autre part, le plus souvent nos actions s'inscrivent dans des dispositifs et des politiques sociales : nous devons identifier les conditions, les limites et les points de rupture de cette inscription. Pour continuer de faire vivre nos valeurs et nos projets dans le contexte actuel, nous devons disposer de stratégies, de critères, nous permettant de décider de nos engagements.

Parmi ces critères nous pouvons préciser :

Que nous privilégions un mode qui nous fait rencontrer nos partenaires aux différentes étapes du projet ;

Que l'évaluation du projet doit se faire en continu et en commun afin d'envisager une reconduction ou non du projet ;

Que l'évaluation est une partie de l'action, c'est le processus d'évaluation qui prévaut. Nous ne nous associons pas à la «°néoévaluation°» qui réduit l'action à une finalité productive et de performance et repose essentiellement sur une approche comptable et statistique ;

Que l'évaluation contribue à la régulation des activités humaines ;

Que les modalités de l'évaluation constituent aujourd'hui un enjeu décisif.

De même nos engagements ponctuels comme prestataires de services peuvent aussi avoir du sens, car ils nous permettent d'aller vers d'autres interlocuteurs. Ils nous permettent par ailleurs de partager, de diffuser nos valeurs et nos pratiques, de produire de la pensée, de s'approprier des travaux de chercheurs.

C'est pourquoi il est indispensable de composer des équipes plurielles afin de croiser les regards et compétences. La diversité des équipes permet de mieux comprendre la complexité du monde. Il est donc indispensable que l'équipe de formation soit composée de personnes expérimentées du domaine professionnel concerné, complétée d'autres membres de différents champs disciplinaires, professionnels ou domaines d'activités.

Cette pluralité permettra à coup sûr un croisement des regards, des points de vue différents sur un projet commun.

Ce qui contribuera aussi en formation initiale à permettre aux stagiaires d'identifier les effets et les conséquences des différents choix de leurs modalités d'interventions. Et en formation continue à permettre aux stagiaires de retrouver ou renforcer leur capacité de compréhension d'analyse et de prise sur leurs interventions.

Cela signifie poser 3 exigences envers les stagiaires: attendre d'eux qu'ils développent de l'attention sur leur environnement ;





leur faire prendre conscience de leurs responsabilités collectives et individuelles (sans culpabilisation) ;

leur donner envie de s'inscrire dans une nécessaire démarche de formation continue.

Pour pouvoir mener à bien tout cet ensemble de considération, conception et applications en référence à l'éducation nouvelle et l'éducation populaire, cela nécessite que les militants (formateurs permanents et non permanents) :

maitrisent des outils conceptuels et méthodologiques pour comprendre l'environnement et les conditions dans lesquelles les acteurs socio-éducatifs interviennent ;

soient en capacité de présenter des expériences qui ouvrent des perspectives positives (expériences qui permettent d'en retirer des enseignements, qui montrent des possibilités d'agir, qui témoignent d'effets positifs...)

soient en capacité de mettre en œuvre des méthodologies d'intervention qui permettent d'agir positivement et en cohérence avec les valeurs que nous défendons.

Et afin de mieux pouvoir politiser nos formations envers les publics, il convient de se donner les moyens en interne pour le faire.

Nous proposons que pour les militants et les acteurs du mouvement, nous ayons des temps de formation sur la dimension politique de l'éducation. Cela peut se faire dans les UEN ou à d'autres moments de nos rendez vous (en région ou nationalement).

Quelques objectifs possibles :

avoir une approche philosophique du politique et l'étayer par les sciences sociales et l'approche pédagogique ;

travailler les croisements entre politique et éducation nouvelle ;

échanger sur des démarches de formation, des expérimentations sur la question politique dans nos formations.

Il est primordial qu'existent et soient proposés, au-delà des formations initiales ou ponctuelles, des espaces d'analyse et de construction collectives qui s'adressent aux différents acteurs professionnels, aux militants et volontaires. Ces espaces permettent de se ressourcer, de rompre l'isolement, et de retrouver une capacité collective de penser. La permanence du questionnement qui articule théorie-pratique, permet une mise en mot et une mise en corps de ce qui fait sens pour chacune et chacun dans sa pratique professionnelle. Les formes peuvent être variées : café pédagogique, travail sur texte, théâtre forum...

Le savoir n'est pas un acquis définitif

Le savoir est un processus en construction perma-

nente, l'habitude pouvant entraîner une perte de sens de nos actions. Dans une société qui évolue, réinterroger constamment nos pratiques au regard des objectifs éducatifs et de nos valeurs, doit permettre une analyse plus approfondie. Il faut donner aux personnes formées les moyens de comprendre ce qui sous tend leurs pratiques quand dans le même temps nos propres savoirs de formatrices et de formateurs se nourrissent de l'expérience et des compétences des personnes en formation.

■ PRATIQUES CULTURELLES, PRATIQUES ARTISTIQUES : QUESTION D'ÉDUCATION

Se cultiver est un besoin permanent de l'être humain. Tout au long de sa vie, il se confronte à sa culture ambiante et passée et aux autres cultures qui participent de sa construction, révèlent ses potentialités, ses capacités, l'aident à trouver une place dans son environnement social et en font un acteur de l'évolution culturelle. Nous proposons que les Ceméa fassent leur, la définition de la culture, au sens anthropologique du terme, tel que l'UNESCO la formule :

«°La culture, dans son sens le plus large, est considérée comme l'ensemble des traits distinctifs, spirituels et matériels, intellectuels et affectifs, qui caractérisent une société, un groupe social ou un individu. Subordonnée à la nature, elle englobe outre l'environnement, les arts et les lettres, les modes de vie, les droits fondamentaux de l'être humain, les systèmes de valeurs, les traditions, les croyances et les sciences.°»

Le plus souvent, le terme culture est employé dans une acception plus restrictive, celle qu'a utilisé (tactiquement) Malraux en 1959 lorsqu'il propose et inaugure un Ministère d'Etat dit « des affaires culturelles » (pour lui, un ministère des Arts) ; et lorsqu'on parle aujourd'hui de « biens culturels » il s'agit des œuvres/productions artistiques, qu'elles soient vivantes, matérialisées ou virtuelles et pas des us et coutumes, des mœurs.

Prise dans ce sens restrictif courant, LA culture ne saurait se limiter à la culture labellisée par l'État et/ou par les collectivités territoriales (Conseils Régionaux, Communes, ...), ni à celle impulsée par l'économie de marché. Et quand le champ de la culture ne cesse d'être traversé par les industries du même nom où les biens culturels sont assimilés à des marchandises, quand la souveraineté absolue de la consommatrice et du consommateur remplace celle de la citoyenne et du citoyen agissant, nous continuons d'affirmer et d'agir pour que l'accès aux différentes formes de pratiques

artistiques et culturelles soit un droit fondamental car elles contribuent à la formation des personnes, par ailleurs citoyennes ou citoyens. En ce sens cet accès constitue un apport et un garant pour la démocratie !

Les Ceméa affirment que l'accès aux multiples formes et productions artistiques, à la création et aux biens culturels, est un droit fondamental. Mais se cultiver, enrichir et s'enrichir d'un patrimoine culturel divers et protéiforme est un droit qui nécessite des apprentissages et une accessibilité, pour tous les citoyennes et citoyens, aux biens et aux espaces culturels ou artistiques.

Les Ceméa revendiquent la nécessité d'une éducation artistique et culturelle qui ne vise pas à « consommer », plus ou mieux, des « produits culturels » mais plutôt à permettre d'acquérir des clés de compréhension et des leviers pour agir sur son environnement.

Ainsi nous l'affirmons ; il n'y a pas d'éducation qui ne soit pas à dominante culturelle et ce versant éducatif doit nécessairement être abordé avec une dimension politique (notamment pour les jeunes adultes) et dans une démarche d'éducation populaire.

En ce sens, on peut dire qu'il ne peut pas y avoir d'éducation sans culture ou plus exactement que toute éducation est intégration culturelle.

Des outils pédagogiques adaptés et pertinents

La mise en place d'outils pédagogiques adaptés et pertinents est fondamentale dans toutes nos actions, pour que les savoirs et les savoir-faire, restent toujours articulés avec une réflexion sur ce qui fait sens, sur ce qui se joue pour les personnes. Pour l'animateur-trice/éducateur-trice une des compétences première à acquérir, c'est de ne pas être replié sur sa propre culture, de pouvoir se décentrer pour prendre en considération ce qui relève du culturel chez l'autre. C'est aussi qu'il ou elle sache acquérir la capacité de favoriser les relations entre les personnes et pas seulement par la parole. Les pratiques artistiques et culturelles résultent des expériences et des parcours de vie de chacun ; l'expérience faisant appel à un travail personnel de conscientisation et au désir de partager.

Notre conception de l'artistique nous engage au-delà de la transmission de techniques ou de savoirs « de base ». Ces pratiques nous placent dans la nécessité d'être nous-mêmes garants du sens politique des pratiques pédagogiques que nous mettons en œuvre ou que nous accueillons, sur tous les terrains. Pour cela, il convient d'être personnellement et collectivement en situation de vivre et de

pratiquer ces démarches d'ouverture au monde et aux autres, afin d'élaborer des conduites pédagogiques ancrées sur une expérience et non sur un discours dogmatique ou une didactique désincarnée.

Au cœur de ce processus qui construit des liens entre savoir-faire, savoir être, savoir devenir..., nous plaçons donc « les pratiques d'activités » comme sources d'apprentissage, de réflexion, de rencontre avec les autres, de découvertes et de créativité. L'éducation nouvelle est plus qu'une méthode. Elle est une pratique, elle est un combat pour une société plus humaine, plus lucide et plus solidaire. Elle incarne un projet politique.

A ce titre, les Ceméa ne s'inscrivent pas dans une logique qui utilise les pratiques, artistiques et autres, comme moyen d'apaisement des tensions sociétales. Notre mouvement d'éducation populaire doit continuer d'agir en direction de l'ensemble de la population, et soutenir la mixité sociale, tant aux niveaux local et national qu'euro-péen et international. Nous défendons l'idée que les pratiques mettant prioritairement en jeu le symbolique constituent des apports transversaux présents dans toutes actions éducatives. En conséquence, le rapport entre l'éducation et tout ce qui fait culture doit jouer un rôle dynamique dans la réorganisation de la vie pédagogique des Ceméa.

Les ambitions des Ceméa pour la formation des militants dans une approche de l'artistique et du culturel

Nous devons ancrer nos interventions via la rencontre, l'échange, la curiosité, l'expérimentation et le plaisir de la pratique dans une démarche d'éducation nouvelle, afin de favoriser l'accès de toutes les citoyennes et de tous les citoyens au patrimoine culturel et artistique commun.

Accompagner ainsi chacun-e (au sein d'un groupe) vers la découverte de son potentiel créatif est un enjeu fort, mais il s'agit aussi de faire en sorte que chaque personne, quelles que soient ses origines, puisse appréhender les codes nécessaires à la vie en société.

Nous réaffirmons la place des pratiques culturelles (artistiques et autres) dans la formation des militant-e-s.

Une réflexion est certes à conduire concernant la validité et les caractères émancipateurs de telles ou telles pratiques. Sans toutefois les hiérarchiser, il n'est pas inutile de se réinterroger sur le caractère émancipateur de certaines pratiques comme il serait vain de penser que « tout se vaut » et que toutes participent de cette même émancipation des personnes et des citoyen-ne-s. Nous ne devons pas



faire l'économie du débat autour des démarches et ainsi, prendre en compte et accompagner des pratiques culturelles nous permettant de donner des codes pour comprendre et résister à certaines formes de domination culturelle en appui sur le seul marché ou sur une idéologie totalisante.

Mise en place à l'interne

Il est nécessaire d'identifier à nouveau un lieu ou espace institutionnel où la dénomination des pratiques artistiques existe (PPA par exemple) et de créer un autre lieu fédérateur où l'on traite des pratiques culturelles. Cet espace ainsi créé identifiera la transversalité d'un axe regroupant de multiples pratiques culturelles : en liaison avec les médias, artistiques, scientifiques, manuelles, physiques, ... Des lieux de formation et d'expérimentation sont nécessaires, il est donc indispensable de qualifier le réseau militant par des regroupements et des stages de formation.

Dans tous ces domaines, il est nécessaire de transmettre et de rendre effectives et lisibles les compétences dans le Réseau afin d'éviter le recours à des prestataires de service ou de faux partenariats. Des compétences existent, il est indispensable de poursuivre le travail déjà effectué par les responsables des groupes régionaux et nationaux et tenir à jour les fichiers regroupant les personnes ressources. Il sera nécessaire d'organiser des relais d'information pour les actions effectuées dans les territoires.

Pour cela, il faut structurer et identifier les espaces régionaux, réactiver si nécessaire les groupes nationaux ou ouvrir d'autres chantiers ou projets. Nous devons aussi nous contraindre à recueillir dans nos productions écrites ce qui existe, enrichir et soutenir ces productions.

Ce nécessaire aller/retour au sein du réseau nécessite de mettre en place des rencontres interrégionales, les travaux devant alors être regroupés pour être exploités et réinvestis par tous.

Nous devons rendre visible ce qui se fait en mettant, par exemple, sur le site interne les bulletins publiés par toutes les associations territoriales ou en systématisant l'envoi de ces bulletins à toutes les régions. Enfin, il nous faut maintenir et développer les regroupements thématiques et les stages nationaux.

Nous voyons bien que la démocratisation culturelle ne suffit pas. Les militants des Ceméa souhaitent développer une conception éducative et sociale de ce qu'on nomme culture, respectueuse des origines de chacun, des histoires individuelles et collectives, qui cherche à rendre possible l'acquisition de savoirs nouveaux.

Les sciences et la culture scientifique, les arts et les

pratiques artistiques, les médias et la maîtrise des cultures d'écrans, l'accès à toutes les images, et à leurs transmissions... l'environnement, les patrimoines, la vie physique, l'expression écrite et orale et la maîtrise des signes codes et langages, l'interculturel et la prise de conscience des différences culturelles constituent des ressources indispensables dans ce processus de construction d'une culture commune et la recherche d'un savoir vivre ensemble.

■ L'EUROPE ET L'INTERNATIONAL : MOBILITÉ, SOLIDARITÉ

Mouvement d'éducation tout au long de la vie, les Ceméa situent leurs actions dans un cadre local, national, européen et international.

Pour une mobilité émancipatrice, vers un droit et un accès à la mobilité pour tous

Les Ceméa réaffirment la mobilité comme enjeu pour l'individu, le groupe et la société. L'individu qui se construit, acquiert ou enrichit ses compétences sociales, s'accepte ou se découvre dans son identité grâce à ce détour que constitue l'expérience de la mobilité, celle du départ mais tout autant de l'accueil. La rencontre avec l'autre et avec soi-même doit être au cœur de cette expérience. Au-delà de l'individu, la mobilité interroge le collectif dans lequel nous vivons, cette société qui favorise ou freine les mobilités individuelles, les encourage dans leur dimension collective, ou parfois les interdit.

Les Ceméa réaffirment la mobilité comme enjeu de droit et se positionnent pour un territoire, lieu de brassage et de mixité, et non un lieu de ségrégations durables, de nouveaux isolats sociaux qui sont le contraire d'une mobilité de liberté.

La mobilité doit être d'abord possible : la question de l'accessibilité des moyens, dispositifs, programmes et autres attributs de la mobilité (sans oublier les moyens matériels de transport, problème récurrent pour les personnes, précisément, à mobilité réduite) est une question centrale. Améliorer l'accessibilité est la condition pour que la mobilité, telle que les Ceméa la réaffirment, fonctionne à la cohésion, à l'insertion, au lien, et non à l'exclusion ou à la différenciation sociale. Ce n'est pas une question technique, mais bien une question politique : elle renvoie à la responsabilité des pouvoirs publics, mainte fois rappelée, et à celle des acteurs qui revendiquent et mettent en œuvre ces programmes et des projets, au premier rang desquels les mouvements d'éducation populaire et d'éducation nouvelle.



La mobilité doit être choisie, voulue, assumée : autant les encouragements, les soutiens à la mobilité sont souhaitables et doivent être revendiqués sans relâche, autant l'injonction d'une mobilité obligatoire qui deviendrait une norme sociale imposée par une idéologie de la compétition ou de la réussite est suspecte et contraire à nos valeurs. Celles-ci réaffirment le droit de partir, mais tout autant le droit de ne pas partir, aussi longtemps du moins que les conditions d'un choix pleinement assumé ne sont pas remplies. Cette notion de choix, opposée à ce qui est imposé (et le cas échéant accepté) ou subi, est un élément de clarification important pour aborder la mobilité.

La mobilité doit être partagée. Les actions et l'expérience de la mobilité ne doivent pas concerner, et, de fait, ne concernent pas que le ou la bénéficiaire. Les dynamiques qu'elles mettent en mouvement ont un impact, sur des personnes, sur des groupes, et sur des territoires. Une notion clé est donc celle du nécessaire décloisonnement tant spatial que social, dans lequel la mobilité peut jouer un rôle.

C'est pourquoi la notion même de territoire est latente dans une réflexion sur la mobilité : la mobilité libère, d'une certaine manière, du ou des territoires d'appartenance, ou de référence, dans lesquels nous nous construisons ; ce faisant, elle est un détour qui permet de se les réapproprier, d'y vivre mieux, de les transformer en espaces d'action au service du changement social. À ce titre, la mobilité est un élément de construction identitaire à la fois au niveau individuel et au niveau collectif, un espace de référence pour les personnes, mais aussi pour les réseaux qui en constituent la trame. Une autre notion-clé est celle du dépaysement dans le sens précisément d'un déplacement qui ne nécessite d'aller ni très loin, ni très vite, mais qui donne la possibilité d'aller voir ailleurs pour voir autrement le chez soi et y être mieux.

Si le constat d'une société parcourue de fractures reste actuel (la notion la plus couramment admise étant celle de fracture sociale), la mobilité doit être un outil pour dépasser, surmonter, réduire ou même éliminer ces fractures. Plus que jamais, nous devons donc avoir la vigilance de ne pas susciter, et au contraire de combattre, tout ce qui pourrait apparaître comme une forme d'« élite » de bénéficiaires de la mobilité. Un des moyens serait que les bénéficiaires d'actions de mobilité s'obligent (voire soient contractuellement tenus) d'intervenir à leur tour dans l'accompagnement de nouveaux bénéficiaires.

La mobilité ne va pas sans préparation ni sans accompagnement. Mais des distinctions doivent

être introduites : l'accompagnement d'un groupe ne répond pas aux mêmes enjeux, et ne mobilise pas les mêmes outils, que l'accompagnement d'une personne. D'autre part, pour un groupe ou un individu, l'approche tant de la préparation que de l'accompagnement doit être à la fois attentive et pragmatique et articuler, sans les opposer, deux registres : celui d'une « cuisine avec ou sans recette », en d'autres termes un accompagnement relativement structuré, qui s'appuie sur des savoir-faire éprouvés sans pour autant les modéliser, et celui d'un accompagnement plus distancié, qui identifie et prend en compte les attentes individuelles, y compris au sein d'un groupe.

Enfin, toute réflexion sur la mobilité nous invite à des positionnements forts sur la question de la langue. Ma langue, c'est ma culture, la langue de l'autre, c'est aussi sa culture. Partager l'espace de l'échange linguistique, si peu que ce soit (il n'est pas question ici que d'apprentissage, en tout cas pas au sens didactique du terme) c'est entrer de plain-pied dans une forme de mobilité qui témoigne d'un élan vers l'autre et d'une volonté d'accueillir l'autre dans son propre espace de référence.

International et Europe : citoyenneté active et solidarité

Les mutations profondes de nos sociétés et le vaste mouvement de mondialisation s'accroissent et se développent à tous les niveaux, du local à l'international. Les Ceméa soucieux de former le citoyen responsable aujourd'hui et demain ne peuvent y assister en spectateur. C'est pourquoi les interdépendances de toutes sortes qui complexifient les analyses permettant de comprendre les situations dans lesquelles nous évoluons et les actions possibles pour les transformer, doivent conduire à produire rapidement de nouveaux outils de réflexion et d'action pour penser le monde et agir. Conjointement, le développement et les performances de plus en plus grandes des moyens de déplacement, de communication et d'information multiplient les occasions et les possibilités de contacts, de conflits, de confrontations, d'échanges entre les peuples, les cultures, les économies. Dans ces conditions, les dimensions trans, multi et inter-nationales doivent être présentes en permanence dans la réflexion et l'action d'acteurs engagés dans l'éducation et a fortiori dans l'éducation nouvelle et l'éducation populaire.

Notre mouvement a une longue histoire dans le domaine des relations et de la solidarité internationale. Nos engagements éducatifs et pédagogiques nous ont conduits, en Europe, en Afrique,





en Amérique latine, à contribuer à des actions éducatives où l'être humain est reconnu, où il peut, avec les autres, construire une citoyenneté démocratique et participer au développement, sans renoncer à son histoire.

De plus en plus, l'international s'impose comme une donnée incontournable de laquelle il serait vain voire dangereux de vouloir échapper. Désormais, le niveau local et le niveau global sont parfaitement interdépendants et indissociables. Nous avons raison de nous opposer sans relâche à une forme de mondialisation accélérée à laquelle nous assistons et d'en redouter les effets dévastateurs sur le plan économique.

Par contre, nous devons multiplier les possibilités d'échanges et de développement de coopérations internationales comme autant de chances objectives de transformer cette mondialisation et de lutter pour l'accessibilité à l'éducation dans tous les pays.

La dimension européenne, et en son sein la relation franco-allemande, est indispensable à prendre en compte dans notre analyse de l'environnement pour nos actions. Mettant au cœur de leurs actions et réflexions la citoyenneté européenne, les Ceméa souhaitent par les outils qu'ils conçoivent et les formations qu'ils proposent intervenir dans des combats éducatifs qui visent à une Europe citoyenne et sociale permettant à tous les jeunes, acteurs éducatifs et sociaux d'agir dans et sur l'environnement, de critiquer et prendre part au projet politique de l'Europe.

L'ouverture aux langues étrangères comme un des moyens d'accès à une connaissance et une compréhension toujours plus accrue de l'autre doit être valorisée et favorisée. Le rapport aux langues et la communication interculturelle doivent être encore plus au cœur de nos actions.

La participation aux actions relevant des préoccupations européennes et internationales doit être le fruit d'un engagement soutenu par des compétences adaptées, nourries par les nouveaux outils de la recherche. Dans notre mouvement, ce secteur doit être un lieu de formation, de recherche-action, de partage collectif, d'accompagnement...

L'engagement dans des actions concernant l'international et l'Europe est un cadre privilégié de lutte et de mise en œuvre de nos convictions et de nos propositions pour la laïcité, la tolérance et le respect des personnes, contre le racisme et les discriminations. Dans toutes les actions auxquelles nous contribuons, nous mesurons les possibilités de vérifier et de montrer la validité de nos choix pour les méthodes actives et l'éducation nouvelle.

C'est pourquoi nos actions à l'international et à

l'Europe traduisent une ambition qui va au-delà de partenariats techniques ou ponctuels. Ce qui est en jeu c'est une visée stratégique qui repose la rencontre avec l'autre, avec l'ailleurs, avec d'autres réalités, avec d'autres cultures, à la fois comme un droit et comme un passage indispensable pour tout parcours éducatif et de formation. Cela doit être à la base de nos partenariats.

■ MÉDIAS, ÉDUCATION CRITIQUE ET ENGAGEMENT CITOYEN

Aujourd'hui, les médias à côté de l'école et de la famille, en interaction avec elles, font partie des trois temps de construction et d'influence de l'enfant... À travers les médias, les enfants et les jeunes construisent principalement leurs rapports au monde, aux autres. C'est dans leur creuset que se forge leur imaginaire... C'est dans ce bain médiatique fortement marchand et libéral, notamment au regard de la publicité, que se transmet des valeurs auprès des enfants et des jeunes... Les enfants et les jeunes y construisent, y déconstruisent des savoirs, des savoir-faire. Cela appelle, en tant que mouvement d'éducation, toute notre attention. En effet les enjeux sont démocratiques et culturels. Ils concernent tous les individus, les enfants et les jeunes mais aussi les adultes.

La place d'un mouvement d'éducation, au cœur des cultures des enfants et des jeunes

C'est dans ce cadre, de « l'usage consommation » que font les jeunes des médias, que l'approche de tous les éducateurs doit être pensée notamment en termes de protection de l'enfance et de prévention, de participation, d'éducation et d'engagement citoyen. L'école en est un des lieux essentiels. Mais cette approche doit s'inscrire également dans une réflexion sur l'ensemble des pratiques culturelles et de loisirs des jeunes. Une partie non négligeable de l'usage des médias qu'en font ceux-ci, s'inscrit dans une réalité d'activité «°bouche trou°» faute d'autres sollicitations.

Pour répondre aujourd'hui aux enjeux de l'éducation, comme le dit Philippe Meirieu, «°il faut accompagner l'enfant pour le faire passer de la pulsion d'achat individuel qui permet de satisfaire ses caprices en piochant dans les ressources d'un monde magasin, à la capacité à se doter d'un projet qui permet de chercher et de fabriquer des objets, en les inscrivant dans une démarche qui fait sens, dans un projet collectif°». Dans ce contexte, la question des médias et de la petite enfance doit être prioritaire.

Un projet d'éducation aux médias inscrit dans le cadre d'une éducation de tous à la démocratie

Les médias représentent la réalité, ils n'en sont pas le reflet. Il faut travailler sur ces représentations pour que les enfants accèdent à une meilleure compréhension du monde dans lequel ils vivent et agissent. Les images médiatiques sont complexes. Il faut les déconstruire et pour cela traiter les questions de production et examiner toutes les techniques qui créent l'effet de réel. Les médias jouent un rôle culturel et idéologique non négligeable qu'il faut plus analyser et comprendre que dénier. Développons donc le sens critique, les attitudes de mise à distance permanente des jeunes sur leurs propres utilisations des médias et des écrans. L'objectif est de leur transférer une autonomie critique tout au long de leur vie en tant que citoyen consommateur d'images, de sons et d'écrits. Les médias agissent sur la construction de l'opinion publique. L'éducation aux médias contribue au développement d'une expression réelle de l'intérêt public. En ce sens elle pèse sur l'avenir du service public. La posture de réception pose la question de la lecture des médias. Cette étude textuelle pluri-média doit être systématique dans la formation de tous les enfants et les jeunes. Ceci passe par l'approche de concepts comme connotation, dénotation ; sélection, construction, etc.

Il faut ne pas être centré sur le seul dispositif médiatique (les effets des médias), ni sur les jeunes (les usages), mais aller vers l'analyse des interactions entre les différents lieux de socialisation (l'école, la famille, les espaces informels, les médias) et donc les acteurs principaux que sont les parents, les pouvoirs publics et les opérateurs avec les jeunes au centre du processus.

Ceci passe par une prise en compte de la dimension politique, socio-économique, d'éducation et de prévention, et l'analyse notamment des « projets » divergeant des industries de programmes et des institutions de programmes. La problématique des médias, aujourd'hui doit être à l'intersection d'autres préoccupations sociétales : éducation non sexiste, mixités notamment, ou développement durable, voire santé, droits de l'homme ... Elle doit également intégrer les jeux vidéos et au-delà la notion d'écrans qui ouvre vers des publics plus larges (tous les adultes donc les parents), vu le rôle social de ceux-ci.

Une troisième dimension, « médias et citoyenneté »

Les Ceméa affirment leur volonté d'une accessibi-

lité pour tous, aux médias et soulignent la dimension de bien public des contenus et supports médiatiques. Les Ceméa défendent l'existence d'un service public indépendant pour tous les médias. Les citoyens sous forme organisés doivent se positionner comme interlocuteurs à part entière, à côté ou face aux pouvoirs publics et aux industries de contenus. C'est un enjeu de co-régulation et de coresponsabilité de la société civile. Il s'agit de peser sur les politiques publiques, nationales et européennes et de faire prendre en compte des orientations d'intérêt général dans le cadre d'une politique éducative et culturelle. Les enjeux sont nombreux, ils concernent la qualité de l'information pour les citoyens, la construction d'une identité numérique, du droit à l'oubli et le devoir de mémoire collective. Nous ne pourrons agir sur le plan national, européen et sur tous les territoires, qu'en s'associant à d'autres mouvements d'éducation, collectifs, associations de journalistes citoyens, artistes, etc. Les Ceméa, la Ligue de l'enseignement et les FRANCAS ont mis en place au niveau national l'association « Information et Citoyenneté ». Il nous faut s'appuyer sur cet espace pour démultiplier de l'action en région, construire de la compétence dans l'interpellation des pouvoirs publics locaux et du travail en partenariat. En effet, la prise en compte de la question des jeunes et des médias est trop restreinte de la part des associations éducatives et de jeunesse dans leur ensemble. Elle est souvent traitée de manière non politique, c'est-à-dire hors d'une réflexion critique sur la culture et l'éducation, et reste souvent « cantonnée » comme une activité parmi d'autres, dans une vision instrumentale ou fonctionnelle, avec comme seul objet, des techniques à maîtriser. Face au rouleau compresseur de la marchandisation, les mouvements et associations d'éducation populaire, doivent prendre la mesure de l'ampleur des actions à mettre en place en termes d'alternative et de résistance.

Des orientations opérationnelles

L'ensemble de la mise en œuvre de cet axe « Médias, éducation et citoyenneté » du projet des Ceméa, pose les orientations opérationnelles suivantes : Démultiplication des compétences au sein des Ceméa, donc de la formation des militants en distinguant différents « niveaux » : citoyen, pédagogique, ... Il est nécessaire qu'à tous les niveaux, les associations territoriales, les Conseils d'administration, les équipes permanentes, les groupes de militants, se saisissent de cette préoccupation des médias et intègrent les outils pédagogiques d'édu-





cation aux médias développés par le mouvement dans leurs actions.

Promotion d'espaces d'expérimentations d'usages de supports médiatiques, notamment sur les réseaux sociaux. Pour cela il est nécessaire d'avoir une bonne connaissance de leur fonctionnement, de leurs chartes afin de construire un positionnement argumenté sur ceux-ci.

Renforcement de nos actions dans l'école en étant sources de propositions concrètes à travers les conventions académiques (formation initiale des enseignants, sur la complémentarité éducative, sur la diversité des usages et des pratiques, etc.), en consolidant nos relations partenariales, par exemple avec le CLEMI.

Appropriation collective des outils pédagogiques multimédias ou de communication conçus et développés par les Ceméa et intégration dans nos pratiques et terrains éducatifs, formels ou non formels. Ces outils doivent inclure dans leur conception et leur réalisation, le principe de la garantie du libre choix et de l'accessibilité la plus large (format ouvert, interopérabilité).

Développement de nos coopérations avec des associations, des éditeurs, des artistes, des universités, afin d'atteindre l'objectif de la généralisation d'une éducation aux médias et aux écrans.

Il nous faut définir les modalités de mise en œuvre d'un projet d'éducation nouvelle et populaire refondée où la maîtrise des codes, des signes, des langages et de leur expérience sensible retrouve une place. Ce qui peut nourrir et transformer les personnes, se trouve dans toutes les formes d'écritures, de création, dans les pratiques corporelles, dans l'accès aux patrimoines, à toutes les images, et dans leurs transmissions... L'agir aujourd'hui doit être porteur de toutes ces dimensions.

■ LES JEUNES, LA JEUNESSE, CHAMP DES POSSIBLES

Des dimensions politiques

Savoir qui nous sommes

Nous devons être vigilants à ne pas confondre association de jeunesse « pour les jeunes » et association de jeunes « par les jeunes ». Actuellement les Ceméa sont, concernant leurs actions en direction des jeunes, un mouvement de jeunesse « pour la jeunesse ». L'expression de nos partenaires internationaux va dans le même sens : dans certains pays (Afrique du Sud, Europe Centrale), la priorité est de faire vivre des associations pour la jeunesse... c'est de cela que pourront découler plus tard des associations de jeunes.

« Une » ou « des » jeunesses ?

La volonté de vouloir créer des catégories de « jeunesses » provoque souvent une stigmatisation, une caricature qui empêche d'avoir une approche fine des jeunes, et un accompagnement des jeunes prenant en compte la réalité et l'émancipation de chacun. Mais cependant nous ne devons pas nier que des différences fortes, des tendances sociales, économiques et culturelles lourdes existent et induisent des façons très différentes de se représenter la vie, d'y entrer, de s'y projeter. Et si nous devons continuer à développer la majorité de nos actions vers tous les publics, une seconde sphère a toujours été présente dans notre mouvement et est à maintenir. Elle concerne les publics victimes des exclusions, des inégalités, de la dualité sociale, pour lesquels nous développons des modes d'intervention et de prise en charge spécifiques.

Agir là où sont les jeunes et avec ceux qui travaillent avec eux

Il est important de développer la présence des Ceméa dans l'ensemble des milieux : quartiers populaires, milieux ruraux ou urbains, en étant dans l'action auprès des jeunes :

Soit directement dans ces logiques d'accompagnement de projets d'actions.

Soit auprès d'opérateurs des politiques locales de jeunesse, avec nos outils habituels d'intervention : formation, accompagnement de structures, réflexions collectives.

Ce développement doit pouvoir passer également par le fait de rendre possible l'engagement de jeunes issus des milieux précités au sein de notre mouvement.

Deux types de partenariats sont alors repérés :

Un partenariat initié sur des bases politiques et idéologiques, portant sur nos valeurs fondatrices : l'éducation nouvelle, l'éducation populaire, la laïcité.

Un partenariat construit sur le partage de projets d'actions. Quand celui-ci s'exerce dans le cadre des politiques publiques (marchés publics et appels d'offre), il s'agit de ne pas brader nos valeurs, donc de ne pas contractualiser à n'importe quelle condition.

Dans les deux cas il doit s'agir de partenariats de sens.

Un besoin de veille et d'expertise

Les dynamiques qui animent les jeunes évoluent vite : pratiques culturelles, rapports sociaux, formes et espaces d'engagement, autant de pratiques en constantes modifications. Il en est de même des déterminations sociales, culturelles, économiques, qui façonnent les façons d'être.

Nous devons mettre en place une cellule de veille

(observatoire) centrée sur ces réalités changeantes dans le but de faire évoluer nos formes d'accompagnement, et nos contenus de formation.

Nous devons par ailleurs trouver les moyens de produire à nouveau une expertise collective applicable, appliquée, et reconnue par les organismes (financeurs, institutions...) de manière à faire des propositions concrètes et alternatives, en cohérence avec nos missions et champs de compétences sur les enjeux d'aujourd'hui concernant les jeunes. Ayant ainsi reconstruit une expertise sur les politiques jeunesse, nous pourrions la rendre lisible à l'interne et à l'externe (revues nationales, médias nationaux...). Il serait ainsi nécessaire d'avoir une expertise sur les processus de stigmatisation de la jeunesse depuis une vingtaine d'années, et les conséquences qui en résultent.

Etre les accompagnateurs :

Des jeunes dans leurs engagements : les délégués élèves, les conseils de jeunes, les échanges internationaux, les projets de jeunes, les actions bénévoles et volontaires...

Des adultes qui peuvent être de futurs accompagnateurs : par la voie des formations d'animateurs, de directeurs ou d'accompagnement de structures dans leurs projets.

Orientations et propositions pédagogiques

Il nous faut développer des terrains d'expérimentation/action

Il y a besoin d'initier et d'accompagner des recherches-actions, d'accompagner des analyses de pratiques, d'aider, de conseiller des institutions, d'accompagner des projets, de faire de l'accompagnement des élus, de développer les partenariats avec des organisateurs de loisirs et des structures d'action culturelle et sociale, d'avoir des terrains d'expérimentation/action, porteurs de nos valeurs pouvant être conduits avec des laboratoires de recherches universitaires. Nous pourrions ensuite valoriser ces pratiques, socialiser les expériences, communiquer sur les analyses construites.

Il nous faut développer des partenariats

Les différents niveaux de partenariats (dimension institutionnelle, partenariats avec des acteurs de terrain, ...) doivent être considérés. Les Ceméa doivent s'engager à accompagner les Conseils régionaux et les Conseils généraux pour tenter de contribuer à l'émergence des orientations politiques en matière de politiques jeunesse.

Dans le même temps, en fonction du contexte local (département, région), et au delà d'initiatives

strictement internes à notre mouvement (groupe de recherche, ...), nous devons réactiver l'animation des réseaux de professionnels, animer des espaces de rencontres. Ce travail de proximité, conduit en complémentarité avec les Associations de jeunesse et d'Education populaire doit renforcer les liens, doit autoriser de nouvelles formes de coopérations : accompagnements de projets culturels, ouverture des équipes de stage BAFA/BAFD, interventions dans les formations professionnelles, organisations d'échanges inter-associatifs...

Notre identité de mouvement complémentaire de l'école publique rend par ailleurs essentiel le renforcement de nos actions dans et avec les établissements scolaires. Renforcer la formation des AVS, militer pour introduire un animateur (travaillant sur le vivre ensemble, l'apprentissage à la citoyenneté : gestion de foyers de jeunes, gestion d'internat, classe de découverte, soutien aux équipes éducatives, conseil sur des aménagements, ressource pour les délégués...) dans chaque établissement scolaire (collège, lycée)...

■ AU SEIN DU DÉVELOPPEMENT DURABLE, UN IMPÉRATIF : L'ÉDUCATIF

Au regard du projet associatif issu du Congrès d'Amiens, les travaux d'Aix en Provence réaffirment des idées fondamentales : « Le milieu de vie joue un rôle capital dans le développement de l'individu ; il n'y a pas d'éducation au développement durable sans éducation à l'environnement ; il n'y a pas d'éducation relative à l'environnement sans découverte du milieu ».

Comme nous l'avons évoqué précédemment, la société occidentale s'inscrit dans un développement à vocation quasi exclusivement économique. Ce développement est fondé sur les formes les plus dures du libéralisme, l'individualisme et le monétarisme. Ce développement ne peut répondre aux droits fondamentaux des êtres humains dans la mesure où il exalte la concurrence et pousse à un productivisme forcené. Les conséquences sociales et environnementales de ce développement sont d'ailleurs dénoncées depuis plusieurs décennies au Nord comme au Sud.

En tant que mouvement d'éducation nouvelle, nous condamnons ce modèle de développement. Nous nous inscrivons dans une perspective de développement durable au sens d'un développement équitable et solidaire qui « réponde aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs » (Rapport Brundtland 1987).





Ce développement durable ne peut pas s'inscrire dans une logique libérale qui fait du profit une finalité. Il remet le développement qualitatif de l'être humain au cœur de sa dynamique. Il questionne le rapport aux autres et à l'environnement naturel. Il s'inscrit nécessairement comme objectif d'un projet de société qui porte nos valeurs d'éducation populaire et d'éducation nouvelle.

Les Ceméa veulent s'inscrire dans un projet de société qui intègre une dynamique de développement durable, fondée sur l'importance et la promotion de l'économie sociale et solidaire. A ce titre, nous devons développer une logique de partenariat nous permettant d'aller dans ce sens. Nous devons renforcer notre réflexion politico-pédagogique sur l'éducation à la consommation et baser nos réflexions sur une éducation relative à l'environnement vers un développement durable. Tout en poursuivant un travail de précision des concepts à l'interne du mouvement, les Ceméa ont un rôle à jouer dans la dimension éducative des actions liées à ce développement. Ils refusent néanmoins de limiter « l'éducation au développement durable » au dressage lié aux « bons » gestes et en ne restreignent pas la notion de développement durable à la seule question de l'éducation à l'environnement.

Il s'agit de contribuer à former des citoyens lucides, acteurs d'une relation à l'environnement qui soit constructive et qualitative dans le temps et dans l'espace. Cette conception est centrée sur la relation entre les hommes et entre les hommes et leur environnement. L'éducation relative à l'environnement vers le développement durable permet de réfléchir, de notre place de mouvement d'éducation, à la question du « penser global, agir local ». Nous faisons le constat qu'il existe de grandes différences de niveaux de compréhension des enjeux des problématiques environnementales entre les militants et entre les régions. Il nous faut donc faire le bilan avec chaque AT et l'AN sur la mise en place d'actions relevant d'une éducation vers un développement durable et mutualiser tout ce qui est fait dans le réseau (en particulier les plateformes du développement durable), pour valoriser, réactualiser, diffuser ce qui existe déjà et mettre en place une dynamique collective impliquant tous les espaces Ceméa.

Pour renforcer les principes posés par les congrès de Brest et d'Amiens, il faut rechercher à l'interne plus de cohérence entre nos intentions et les moyens mis en œuvre et renforcer notre dimension opératoire. Si nous définissons des priorités, il faut s'y tenir et les mettre en œuvre concrètement et sur tous les territoires :

Prévoir des moyens humains et matériels pour accompagner cette orientation

Mettre en place une charte visant notamment à :

- rendre lisible nos actions et conceptions à l'interne et communiquer ces choix et leurs sens à l'externe.

- renforcer la formation des militants sur cette question.

- traiter de notre cohérence interne dans la vie des structures Ceméa (espaces de formation, sièges des associations) en abordant une large série de questions telles que l'accueil, les consommations, la gestion des déchets, la gestion de l'énergie, les déplacements, la relation au local, etc.

Dans notre politique de partenariat, on pourrait prendre en compte des critères de projet alternatif sur cette question du développement durable dans les choix que nous faisons ; être accompagnés par des partenaires qui sont complémentaires de nos réflexions et actions dans ce champ ; aller vers de l'innovation interdisciplinaire sur ces questions.

Animer, développer le mouvement, renforcer sa vie démocratique

■ ANIMER ET DEVELOPPER LE MOUVEMENT

La place centrale du militantisme depuis les congrès de Brest et d'Amiens

Le projet associatif (2002-2005), issu des travaux du congrès de Brest mettait le militantisme au cœur des préoccupations de notre mouvement. Mais la mise en œuvre a posé problème. Le congrès d'Amiens (2005-2010) avait confirmé les orientations du précédent congrès et proposait des pistes de travail pour les quatre années suivantes. Le congrès d'Aix conserve les mêmes orientations :

Être militant aux Ceméa

« Militer, c'est faire un acte volontaire, un libre engagement de la personne dans des actions qu'elle peut choisir et dans lesquelles elle reconnaît des valeurs. Celles-ci sont les siennes. Ces valeurs sont aussi portées et diffusées par le mouvement... »

Militer, intègre et dépasse la seule action de formation

«...Le militant peut être à la fois un formateur, un inventeur, un défricheur, un acteur du projet régional de son Association territoriale dans ses diverses formes de mise en œuvre... »

Échanger, un acte fort de militantisme

«...On y donne ce qu'on peut y donner, sans compter, mais toujours avec sincérité et sans contraintes (...) On y reçoit, par exemple en étant reconnu dans ses compétences, en étant sollicité, avec toujours cette liberté de dire non... » « La diversification de nos modalités d'action favorise la construction de nouvelles compétences qui pourront enrichir tant les individus militants que le mouvement dans son ensemble. »

La valorisation de l'action militante

« Cette valorisation passe par la définition de ce qui légitime en interne et en externe l'activité militante (militantisme institutionnel, militantisme pédagogique). Ceci nécessite de préciser entre nous ce que peut s'autoriser un militant et ce qui lui est autorisé à travers les moyens qui lui sont mis à sa disposition et au regard de sa contribution. »

La formation des militants entre pratique et théorie

« Faisons en sorte que chacun puisse construire son propre parcours de formation en offrant la plus grande diversité possible, de la disponibilité et de l'écoute aussi (...) Il y a dans la formation de tout militant des passages obligés, non négociables, qui garantissent l'unité du mouvement et la qualité des actions mises en place. »

L'ouverture du mouvement, un engagement fort

« L'entrée au sein du mouvement doit être possible pour toute personne, quel que soit son champ d'action. Nous affirmons que notre volonté est d'ouvrir notre mouvement d'éducation à qui souhaite y militer, en acceptant diverses formes d'investissement... »

La prise de responsabilité dans notre mouvement

«...Cela suppose que nous définissions les conditions de mises en œuvre de l'exigence de parité femme homme dans notre mouvement. La question de la responsabilité s'inscrit dans une réflexion sur les conditions générales et particulières d'une meilleure démocratie au sein du mouvement. »

Etre adhérent aux Ceméa

« Il y a aussi nécessité de revaloriser l'acte d'adhésion aux Ceméa pour des personnes qui ne sont pas membres actifs, militantes des Ceméa. C'est un acte volontaire, un libre accord aux valeurs du mouvement. Les Associations territoriales doivent mettre en place un dispositif d'accueil, d'information et d'accompagnement afin que les adhérents puissent devenir de futurs militants. »

Le congrès d'Aix a approfondi un certain nombre d'enjeux

Augmenter le nombre de membres actifs, reconnaître et valoriser les actions militantes

Il ressort des travaux sur l'animation et le développement du mouvement, que depuis le congrès d'Amiens une dynamique est enclenchée qui doit nous conduire demain à mieux réussir l'augmen-





tation importante du nombre de membres actifs. Augmenter le nombre de militants induit le rejet du groupe de spécialistes, experts, hors d'une logique de mouvement de masse, ce qui n'exclut pas la question de la compétence, des compétences et de l'expertise. Cette priorité d'aujourd'hui, portée par tous les champs de l'association, nécessite d'aller à la rencontre de militants potentiels, de réfléchir et structurer l'invitation et l'accueil de ces nouveaux militants. La cooptation ne doit plus être le seul mode d'entrée possible. Cela suppose de (re) travailler sur des outils de communication pour donner envie, pour être plus accessibles et plus connus, mais aussi d'accepter de diversifier les portes d'entrées pour accroître la diversité des militants accueillis.

Les axes constitutifs de ces différents modes d'entrée doivent s'appuyer sur la dimension politique, le sens global de l'éducation nouvelle, les orientations politiques, éducatives et pédagogiques des Ceméa en dépassant leur seule traduction dans des champs d'actions ou des domaines spécifiques de l'action des Ceméa. Pas nécessairement formateur, le militant est un acteur des Ceméa. Il peut donc entrer par différentes formes d'action « pour » et « au sein » des Ceméa, comme les groupes d'activités, les événements culturels.

Différencier les formes de militantisme

Il y a différentes formes de militantismes. Les militants des Ceméa doivent donc pouvoir trouver, au sein du mouvement, des appuis, des dispositifs de reconnaissance de leur parcours, de leurs expériences, de leurs compétences, de leurs acquis, mis au service du mouvement. Il faut créer des outils permettant le suivi du militant, pour son accompagnement dans son engagement au sein du projet du mouvement et dans la construction de son parcours individuel, militant et professionnel le cas échéant.

L'ouverture voulue du mouvement implique une plus grande diversité des militants et des investissements, et l'existence de différentes places à l'intérieur du mouvement. Chacune des portes d'entrée doit amener une réflexion particulière sur la place des personnes, sur le lien avec le mouvement, les responsabilités partagées dans des cadres concertés et négociés.

Élargir la base militante nécessite d'organiser des lieux d'accueil et d'échanges, permettant d'animer des débats, de proposer des rencontres complémentaires aux formations habituelles (soirées, journées), d'organiser des temps d'échanges de pratiques. Certaines de ces actions, souvent uniquement réservées aux militants, pourraient être ouvertes pour des enrichissements réciproques aux

animateurs, aux directeurs et aux stagiaires de l'animation volontaire, aux professionnels de l'animation et du social, aux enseignants, à nos partenaires proches.

Le militant doit éprouver du plaisir dans ce qu'il donne et ce qu'il reçoit. Or, on sollicite trop souvent les militants en fonction des besoins de l'association et non plus en fonction de leurs intérêts, de leurs projets. Le militantisme se nourrit d'échanges et notamment d'échanges de pratiques et de « faire ensemble ».

Ces moments permettent de faire avancer les pratiques professionnelles quotidiennes, et la mise en œuvre des valeurs qu'elles portent. Développer du lien avec les acteurs de terrain, aider les militants à cheminer ensemble est indispensable. Ces échanges permettent aux personnes de rechercher une cohérence dans la mise en œuvre des valeurs d'éducation nouvelle dans la globalité de leurs champs d'investissement.

Être formateur est une forme de militantisme qui ne doit être ni exclusive, ni dévalorisée : militer aux Ceméa c'est agir et pas uniquement en formation. Dans cette perspective, nous réaffirmons l'importance de mettre en acte notre militantisme sur notre terrain professionnel et dans nos espaces d'engagement citoyen. Ce type d'engagement militant demande qu'existent des liens permanents avec le mouvement (participation à des groupes de recherche et des regroupements sectoriels, suivi de formations de militants...).

Des outils comme le cahier de bord, le livret d'accueil, le portefeuille de formation, de compétences sont à étudier, à développer et à valoriser à l'externe notamment dans le cadre de la VAE.

Repenser la place des jeunes dans le mouvement

Il y a besoin de repenser la place des jeunes dans notre mouvement. Réfléchir et renforcer leurs modes d'accompagnement, favoriser et considérer la diversité des engagements (pédagogique, institutionnel), considérer la diversité des statuts (bénévoles, volontaires, service civique,...), leur permettre de trouver voire de construire leur place, sont encore des enjeux d'aujourd'hui. Les logiques de « transmission », de « passage de relais » entre les différentes générations de militants sont par ailleurs à repréciser, à mieux structurer car elles contribuent à la dimension « mouvement » de notre association, elles font sens dans la dimension intergénérationnelle indispensable à toute logique de développement.

Promouvoir le volontariat

Une des originalités de notre mouvement est la

promotion du volontariat. C'est la possibilité, pour une durée déterminée, de faire acte de citoyenneté active, d'altruisme au service de causes ou d'activités d'intérêt général.

Donner de son temps, de son enthousiasme et de ses compétences pour une action au service des autres, démontre un intérêt « à faire société », un intérêt pour ses concitoyens et souvent pour les plus vulnérables d'entre eux. Dans le même temps, cet engagement apporte beaucoup à la personne elle-même, pour l'image de soi et son propre développement. Le volontariat est un facteur de lien social. Dans une période où c'est plutôt l'égoïsme et l'individualisme qui ont le vent en poupe, démontrer une volonté de promouvoir ces valeurs et donner un cadre pour que cela puisse être possible, est une action positive. Cela doit traverser l'ensemble des champs d'intervention de notre mouvement, en complémentarité avec d'autres modes d'engagements.

Nous défendons cette position depuis de nombreuses années. Le congrès des Ceméa continue à affirmer l'importance de cette revendication. Il engage l'ensemble des militants à œuvrer pour que soient dégagés les moyens de sa mise en œuvre.

Valoriser de l'engagement des militants non permanents dans l'encadrement d'actions en direction des publics extérieurs

La Direction Pédagogique Nationale devra faire des propositions pour valoriser les différentes formes et modalités d'engagement des militants.

Des salariés militants au service d'un mouvement d'éducation

Le positionnement des salariés dans leur rapport au militantisme génère des controverses. La plupart revendiquent le titre de militant. Militants car vecteurs et diffuseurs des idées des Ceméa, tous participent aux stratégies de déclinaisons et de mise en œuvre du projet associatif et des actions qui vont permettre de le concrétiser.

Les « permanents » contribuent à l'accueil et à l'accompagnement des militants non permanents. Ils sont nécessairement porteurs des idées et des valeurs des Ceméa. Cela implique une connaissance de celles-ci et une formation de tous, tous postes confondus. Au moment des recrutements comme du repositionnement des équipes déjà en place si cela est nécessaire, dans les formations initiale et continue des salariés, nous devons donc revenir à la notion de permanents, cadres du mouvement. Notre accord d'entreprise devra poursuivre la prise en compte cette orientation.

Pour construire des réseaux militants, il faut arti-

culer des interventions dynamiques et accessibles. Cela suppose de s'ancrer dans des réseaux en étant membres de ceux-ci, voire en tissant des relations organiques (membre d'instances, relations bilatérales particulières, etc.)

Développer le mouvement : fabriquer de la pensée et diffuser des idées

Il faut replacer l'action des Ceméa dans une dynamique de mouvement qui a choisi la formation comme outil principal et non d'un organisme de formation qui court après ses valeurs. Nous affirmons l'importance pour le mouvement de « reprendre la main » sur sa logique d'entreprise en restant centré sur l'éducation nouvelle et les pratiques pédagogiques. Il est donc nécessaire de remettre au premier plan la question du sens de notre action, de nous recentrer sur des objets communs prioritaires et transversaux.

Le congrès réaffirme par ailleurs la nécessaire articulation, la nécessaire cohérence entre la notion de développement des actions et celle de développement des idées. Le choix des Ceméa reste celui de la diffusion de nos idées à l'externe grâce à l'action. Pour cela, nous devons donner plus de place aux espaces pédagogiques, de recherche, de concertation, d'innovation (groupes d'activités à différents échelons, régionaux territoriaux, nationaux) pour donner ou redonner du sens à la production d'actions de formation. Il nous faut donc mieux reconnaître ces pôles de compétences internes qui peuvent ainsi devenir des pôles d'attraction favorisant le développement du mouvement. Dans cette perspective, expérimenter, écrire, publier et diffuser restent des objectifs majeurs pour notre mouvement. Cela doit s'appuyer sur nos capacités à renforcer et développer les compétences, la dynamique d'écriture collective au service de publications externes (revues,...) et internes, à l'image des anciens Instructeurs Actualité (fonction que pourrait prendre une partie du site Internet interne par exemple).

Si le critère économique se doit d'être considéré, il ne doit pas être le seul à être pris en compte dans la mise en place d'actions de production. Celles-ci doivent autant permettre la diffusion d'idées auprès des publics que l'enrichissement et la dynamisation interne du mouvement. Cette double articulation s'inscrit dans les préalables et les conditions qui entourent la décision de mettre en œuvre telle ou telle action. Ceux-ci intègrent, au delà de la dimension politique locale et économique, celles relatives à la place des militants, à leur formation, leur préparation, leur condition de mise en œuvre et d'encadrement de l'action. Nous



devons être, au sein du réseau, plus exigeant pour favoriser la participation des acteurs du mouvement aux espaces pédagogiques nationaux, comme les regroupements, les rencontres et lieux d'échanges.

Mais nous devons aussi, à l'externe, créer des événements qui provoquent la rencontre, l'échange, la réflexion pour les acteurs éducatifs, nous permettant par là même d'échanger avec les partenaires de l'éducation nouvelle. Ces articulations entre les Ceméa et d'autres acteurs, le développement des conventionnements avec des organisateurs, employeurs, partenaires, pour créer des dynamiques militantes sur d'autres espaces constituent des orientations fortes exprimées lors du congrès.

Pour satisfaire ces orientations, la question de l'information (quelle information ? quels modes de diffusion ? qui communique sur quoi ?) apparaît comme essentielle. Il est ainsi proposé de réviser le site internet national pour le rendre plus lisible. Outre cette recherche d'une plus grande clarté du site, il est proposé que celui-ci laisse plus de place pour les actions et la vie interne de l'association (dates de rendez vous, de rencontres, informations pratiques, etc.). Le développement de sites interactifs, contributifs doit être mis à l'étude.

Agir aux Ceméa

La difficulté récurrente à définir ce qu'est un militant peut être atténuée par le rappel et l'affirmation de notre identité de mouvement d'éducation. Si nous avons choisi de nous investir dans le domaine des loisirs collectifs, c'est la compétence et la renommée que nous y avons acquises qui ont fait que nous avons été appelés, à certains moments, à participer à la formation des infirmiers psychiatriques, des maîtres d'internat ou des enseignants des classes spécialisées dans l'accueil des enfants handicapés et déficients. C'est ainsi que le projet a souvent précédé l'expérience. Ce qui a été, peut encore être. Le creuset commun de formation, d'expérimentation, de recherche est donc plus légitime - dans notre culture - qu'une sectorisation fonctionnelle où nous avons tout à perdre en cohérence idéologique et opérationnelle.

Mais pour une grande part, notre identité repose sur notre conception des activités éducatives et de « l'agir » : partage et construction collective d'actions concrètes articulant mise en activité globale des personnes et maillage avec les environnements.

L'activité, quelle qu'elle soit, valeur fondamentale de l'éducation nouvelle telle que les Ceméa la défendent, concerne tous nos secteurs d'interven-

tion. Accompagner et développer des groupes, c'est impliquer les acteurs des différents secteurs et mutualiser des compétences, des techniques.

La prise en compte de cette transversalité nous conforte dans une volonté de conserver nos savoir-faire. L'analyse que nous pouvons porter sur ceux-ci, invite à un regard positivement critique sur les différentes manières d'agir. La reconnaissance de l'activité en tant qu'outil transversal et commun doit, dans tous les cas, inciter les acteurs de tous les secteurs à en prendre soin, le ménager, le penser, le perfectionner.

Nous réaffirmons donc le rôle fondamental de l'activité

Il nous faut repréciser le sens de l'activité en tant que vecteur de diffusion de nos valeurs.

Les textes doivent être révisés régulièrement par les militants afin de retrouver ce qui nous motive dans la pratique d'activités, mais aussi pour conserver une acuité d'analyse sur toutes les activités que nous sommes susceptibles de développer. Il faut raccrocher les textes à une réelle activité pour se construire une interprétation pertinente. La seule analyse du texte serait vaine sans une confrontation à la matière, à l'outil, au corps ou au mouvement et plus exactement à la conduite motrice.

Cette identité et cette compétence construites sur l'activité sont à rendre plus lisibles à l'extérieur des Ceméa, dans les lieux où nous sommes amenés à nous investir en tant que militants d'éducation nouvelle : école, fonctions d'élu, syndicats... Il nous faut redonner le plaisir de faire, aussi bien dans nos formations, que dans notre formation. L'ambition de la réalisation doit permettre à la fois progression, perfectionnement et réussite... De la réussite dépendra la motivation ultérieure.

Notre pratique d'activité, longtemps expérimentée en grandeur nature essentiellement dans les centres de vacances, doit être investie d'une manière plus conséquente dans des lieux variés : écoles, centres de loisirs, centres sociaux, animations de rue... qui constitueront autant de laboratoires contribuant ainsi à enrichir notre expérience. Nos publications, doivent être intelligemment mises à la disposition des militants. Accompagner, soutenir et diffuser leurs contenus à l'intérieur même du mouvement sont des buts essentiels à l'animation du mouvement.

Dans ce rapport à l'Agir, au développement de notre mouvement, le congrès a dit avec force qu'il nous fallait trouver de nouveaux moyens pour relancer la dynamique des groupes d'activités régionaux et nationaux. Une direction pédagogique nationale, articulée à un conseil pédagogique national dont la composition sera en phase avec la



réalité de notre réseau constituent deux orientations issues des groupes de travail.

Ce conseil pédagogique national est une instance de concertation qui valide les orientations du calendrier pédagogique national. Il est animé et dirigé par la direction pédagogique nationale. Il rassemble les représentants des groupes, secteurs, départements en charge de l'animation du réseau. Il a en responsabilité la mutualisation, la diffusion, l'accompagnement de projets, l'appui et l'expertise, la fonction de mémoire, la responsabilité du développement des recherches actions.

Sa composition, en phase et en lien avec les régions et les groupes d'activité, n'est donc pas celle d'un groupe d'experts. Elle est conçue comme le rassemblement de tous au sein des groupes, des secteurs, des départements en lien avec le réseau. C'est la garantie de retrouver les moyens, (temps, attention, compétences, démarches) qui ont fait la qualité des actions.

La redynamisation et le développement des groupes nationaux d'activités, en lien avec le réseau et impliqués dans les AT, sont un des moyens centraux pour les Ceméa. Cette orientation est affirmée avec force par le congrès.

Les liens à construire entre ces instances nouvelles devront alors autoriser la mise en œuvre d'expérimentations de terrains, innovantes, ambitieuses dans leurs capacités à enrichir notre projet. Il s'agira dans le même temps d'identifier, de mieux reconnaître, de soutenir et de développer les interventions actuelles de militants sur différents terrains d'action des Ceméa (actions sur les festivals, ...).

Etre militant des Ceméa, c'est agir dans, pour et avec les Ceméa

Etre militant des Ceméa n'est cependant pas si simple. Cela passe par une logique double : agir dans et agir pour les Ceméa. De nombreux militants de l'Education nouvelle ne sont pas militants des Ceméa. C'est éminemment respectable mais cela indique que militer aux Ceméa suppose de s'engager dans des actions au service de l'association, quand dans le même temps, on se doit de rendre possible le fait que chaque membre actif puisse être en mesure d'être à l'initiative de ces actions, afin de ne pas limiter ce choix aux seuls salariés.

Il y a donc nécessité à trouver les moyens de reconnaître et valoriser les investissements des militants sur les terrains professionnels quand dans le même temps, au sein du mouvement, on agit pour le développement d'espaces permettant aux militants, au plan régional, interrégional et national, de se retrouver, se rencontrer, échanger et contribuer en direct à la mise en œuvre d'actions péda-

gogiques. Au plan local, ces espaces doivent être inscrits dans un maillage territorial, dans la proximité et être pris en compte par les échelons régionaux.

Se revendiquer des Ceméa et pouvoir parler au nom de notre mouvement suppose un accord pour porter, à ce titre, les projets qui se mènent à l'extérieur des AT. Rendre possible le fait que chaque militant puisse être en mesure de le faire et soit reconnu pour cela est identifié comme l'un des enjeux des années à venir. Une formation permettant aux militants de se sentir investis, autorisés et concernés pour prendre des initiatives et représenter les Ceméa, constitue une réponse partielle mais incontournable.

Cela suppose par ailleurs de réhabiliter avec force la fonction d'animateurs du mouvement, portée et investie par des permanents (les fiches de poste doivent intégrer explicitement cette dimension), des non permanents en capacité alors d'imaginer puis de mettre en œuvre des logiques d'accueil, d'accompagnement des membres actifs. Nous avons déjà pris la mesure de cet enjeu. Il nous faut maintenant trouver les moyens pour organiser la mutualisation, puis la diffusion au sein de notre réseau des expérimentations réalisées.

L'animation du mouvement est donc une préoccupation, une mission qui concerne tous les acteurs, tous les secteurs ou champs d'intervention. Servir cette ambition, nécessite que nous développiions la formation des militants.

La formation des militants permanents et non permanents pour mieux animer le mouvement

Au service de ces ambitions, mais plus globalement au service de la qualité pédagogique des actions conduites, la formation des militants reste une priorité de l'animation du mouvement et doit être renforcée, mieux organisée. A ce titre elle doit être une priorité pour la Direction nationale.

Les démarches éducatives et procédures d'apprentissage que nous concevons et mettons en œuvre correspondent à des enjeux et des engagements sociétaux et politiques. C'est pourquoi, la formation des militants doit intégrer ces enjeux et donner accès à leur compréhension. L'éducation nouvelle est politique.

Nous parlons donc ici d'un plan de formation politique et stratégique des militants acteurs et porteurs de la pensée collective des Ceméa (la formation de formateur relevant d'une logique complémentaire et spécifique) qui intègre l'ensemble des dimensions qui sont agies dans le militantisme éducatif : inscrit dans les domaines des valeurs, de





la pédagogie et de la technique, intégrant des choix politiques en référence à l'éducation nouvelle et identifiant des éléments stratégiques utiles au développement de notre projet..

Une formation complète, structurée dans une offre lisible et mobilisant tous les échelons de notre mouvement, qui doit contribuer à faire de notre projet, un projet partagé, porté par l'ensemble des acteurs des Ceméa. La direction pédagogique nationale en aura la responsabilité. Ce dispositif devra se décliner en régions, dans les mêmes structures, pour permettre la mobilité des militants, renforcer le lien et l'engagement fort du réseau. L'objectif doit être de permettre à chaque militant de construire un parcours individualisé, accompagné et soutenu par les permanents et des pairs. Mieux armés, les militants auront ainsi la possibilité de représenter les Ceméa (externe), de fonder leur militantisme éducatif et leur éventuel engagement institutionnel (interne).

Fondée sur des principes et des valeurs communes, cette formation est indispensable pour tous les militants et doit être mise en œuvre et garantie par tous les échelons du réseau. Par ailleurs, la mise en œuvre d'une formation des cadres permanents et non permanents du mouvement, est réaffirmée. Elle traitera de l'Education nouvelle, sera liée aux formations plus thématiques sur l'activité, sur la découverte de pratiques, de secteurs. Elle devra permettre par ailleurs de traiter des problématiques spécifiques aux orientations issues du congrès.

Se former aux enjeux de la laïcité

Sur la question de la laïcité par exemple, au sein de nos actions, dans leur diversité, nous savons que c'est le débat et l'expression partagée qui doivent être les instruments privilégiés pour permettre la rencontre entre les différents publics, entre ces différents publics et nous-mêmes et pour créer les conditions d'un «bien vivre ensemble». Pour réussir cela, il y a nécessité que les militants et plus spécifiquement aussi les formateurs se forment à l'actualité de ces questions. Le plan national de formation devra les intégrer prioritairement.

Former les militants

Concernant les formations des militants des passages obligés sont ainsi repérés :

distinguer précisément ce qui relève de la sphère publique et de la sphère privée (le fondement même de la laïcité),

clarifier pour soi-même sa relation à la spiritualité et à la croyance afin d'anticiper et de s'outiller pour pouvoir intervenir de façon constructive et adaptée dans nos actions de formation,

décrypter les processus d'aliénation et de domination,

distinguer connaissance et croyance,

distinguer spiritualité laïque et spiritualité religieuse.

La création d'un glossaire des termes et de leur définition est nécessaire (athée, agnostique, libre-penseur, anticlérical, neutre...). Il faudra l'élaborer.

Nous devons aussi travailler quatre thématiques qui mettent en tension les concepts de :

Laïcité : universalité ou spécificité française ?

Laïcité et conditionnements.

Laïcité et mondialisation.

Laïcité et démocratie.

former les formateurs

De nombreux militants dans les formes d'engagement qu'ils choisissent aux Ceméa mais aussi dans leurs activités professionnelles se trouvent dans une position de formateurs. Il y a là aussi un besoin de formation pour ce mode d'intervention spécifique. Dans nos actions de formation ou d'interventions éducatives, sociales et culturelles, etc., des participants, au nom de nos valeurs, dont celles de la Laïcité, nous reprochent parfois d'être incohérents parce que nous refusons de modifier nos dispositifs de travail pour ménager des espace-temps pour des demandes précisément antagoniques avec les valeurs invoquées. La capacité dans le discours, parfois chargé d'une violence peu contenue, d'utiliser une valeur éducative pour la retourner contre le sens qu'elle porte nous met en difficulté. Sur ces questions comme pour d'autres, il n'y a pas de procédure formelle générale proposable et applicable par chacun. Chaque situation est singulière et mobilise chacun personnellement et engage les Ceméa au travers de chacun d'entre nous.

C'est pourquoi, nous avons à travailler ces questions, à nous former, afin de mieux anticiper ces situations surprenantes et déstabilisantes afin d'augmenter nos capacités à déjouer ce type de manipulation, peut-être pas toujours involontaire, et la confusion intellectuelle et morale qu'elle provoque, afin de mieux repérer aussi des marges utiles de négociation et les limites que nous devons observer et faire observer.

Dans ces actions de formation, il nous faut poser un cadre de fonctionnement clair et dans le même temps, installer un espace de dialogue et de débat.

Il nous faut prendre le temps, dès le début de l'action, de définir un cadre de références communes, qui régleme les rapports entre la sphère privée et la sphère publique : on est là pour accompagner chacun vers un vivre ensemble. Le respect du cadre posé est indispensable au bon déroulement

de l'action, sinon le fonctionnement sera impossible.

Nous devons aussi le cas échéant nous appuyer sur le cadre législatif quand il existe : signes ostentatoires d'appartenance, législation du travail...

Nous devons dialoguer, permettre l'expression des opinions, tant que possible, mais sans se laisser piéger au nom de la tolérance. Resituer les questions religieuses quand ce sont celles-ci qui se posent dans leurs cadres culturels de manière à accompagner les individus en formation et le groupe dans une démarche d'acceptation mutuelle, plus que de méfiance, d'opposition ou de peur de ne pas être reconnu.

Enfin il nous faut proposer la laïcité et le vivre ensemble comme un objet repéré de la formation. Nous pouvons et devons utiliser les différences et les tensions éventuelles pour nourrir le travail de formation. L'analyse de ces différences est un support propice à la construction de réflexions et de démarches éducatives.

Se former dans le champ des temps libérés

Nous n'opposons pas dans nos formations à la technicité, nos valeurs, nous les voulons complémentaires aussi bien pour les animateurs volontaires que professionnels. Nous devons, dans toutes les formations expliquer et donner à comprendre ce que sont ces valeurs. Nous devons également dire en quoi nos pratiques, ainsi référées et inscrites dans une réelle démarche d'éducation populaire, permettent la transformation des personnes par le développement de leur esprit critique agissant en cela au service de notre ambition de transformation sociale.

Il nous faut donc communiquer plus clairement : Être plus présents dans des forums, lycées et autres lieux de rencontres de jeunes pour nous présenter et présenter nos formations.

Utiliser systématiquement les outils existants (affiches, projet éducatifs, chartes qualité...).

De plus, il nous faut :

Former les militants sur la question politique et la mise en valeur de nos actions.

Rencontrer systématiquement élus et services formation pour dire qui on est et ce qu'on fait.

Proposer des temps d'analyse de pratiques avec les organisateurs.

Développer l'adhésion des villes ou associations proches en tant que membre associés.

Mutualiser les compétences en échangeant entre régions sur ce qui se fait, en mettant en place un regroupement national sur les projets éducatifs locaux, en créant un groupe national.

Développer des compétences dans les AT par des formations internes de militants.

Accompagner nos militants, aussi acteurs de terrain, à faire du lien entre ce qu'ils font et les Ceméa.

Proposer des temps d'analyses de pratiques.

Accompagner d'autres acteurs de terrain au sein de pôles ressources.

RENFORCER LE RÉSEAU ET SA VIE DÉMOCRATIQUE

Nous avons besoin d'un réseau fort et solidaire avec une vie démocratique plus lisible et des instances aux rôles et missions mieux identifiés.

Le congrès a confirmé l'attachement de l'ensemble des militants à mettre en œuvre les liens de solidarité nécessaires au renforcement de l'unité d'un réseau fort, articulé sur des liens mieux définis, mieux identifiés entre les échelons régionaux, interrégionaux et nationaux. Considérant nos spécificités et nos identités, ce réseau doit fonder son unité sur des principes et des modes de fonctionnement qui garantissent une vie démocratique plus explicite, mieux maîtrisée par l'ensemble des militantes et des militants. Cela doit passer par une véritable préoccupation quant à l'information (à la fois en termes de contenus et de supports), quant à l'explicitation sur la composition, le rôle et le fonctionnement de nos différentes instances, une explication et une appropriation sur le fonctionnement du réseau (AT et Association Nationale). Ce travail devra permettre également aux militants de mieux identifier leur place dans les différents espaces d'investissement qui leur sont proposés.

Après un premier temps de vérification sur la pertinence, l'utilité et l'efficacité de nos instances actuelles, nous devons faire en sorte que chaque militant puisse, demain, mieux identifier les lieux qui contribuent à l'élaboration des décisions, ceux qui les formalisent, ceux enfin qui seront garants de leur mise en œuvre.

La Conférence des Présidents, clairement identifiée comme utile à la construction d'une culture commune, a, de par sa composition, sa régularité et sa spécificité, joué un rôle positif permettant aux élus de mieux comprendre le fonctionnement interne, de mieux appréhender certains dossiers traités par ailleurs dans d'autres instances (Commissions, CD, CA,...) et donc de mieux cerner les enjeux du moment. Elle favorise également le partage d'informations issues des territoires, la mutualisation des fonctionnements. Ses objectifs et modalités de travail doivent évoluer autour de deux enjeux :

Asseoir et développer la dimension politique des dossiers abordés.





Conférer à cette instance une mission aussi tournée vers la dimension prospective.

Par ailleurs nous faisons évoluer la composition du Comité de la Charte. Instance d'appel et de résolution organisationnelle, il sera composé de 9 membres nommés à parité au sein de trois instances : CA national, Conférence des Présidents, Direction Nationale.

Les contributions de certains groupes portant sur la composition du CA national (un représentant par AT,...), sur l'évolution de la Conférence des Présidents (Cf. § ci-dessus) mettent en évidence des contradictions dans les modèles induits. Certaines de ces conceptions peuvent renvoyer à d'autres modèles sans que nous ayons pu travailler véritablement au fond pour définir chacun d'entre eux.

Il faut donc nous donner les moyens d'explorer les différents modèles institutionnels, avant de poser le débat d'une évolution, ou non, vers l'un d'entre eux. Un groupe de travail sera créé en ce sens. Il aura pour mission d'animer la mise au travail du réseau sur ces objets. Son cahier des charges intégrera en premier lieu un diagnostic du fonctionnement de nos instances actuelles pour ensuite aborder les différents modèles susnommés. Cette réflexion doit être menée et finalisée dans les deux années à venir.

La vie institutionnelle de notre réseau repose sur l'engagement militant d'hommes et de femmes qui ont accepté d'assumer des fonctions électives au sein de notre organisation. Cela justifie que les Ceméa prennent leur part dans le débat politique visant à la promotion d'un véritable statut de l'élu associatif. En outre, à l'interne de notre mouvement, la prise en compte de la place et du rôle des administrateurs et plus largement la dimension « vie associative » n'a jusqu'alors pas été considérée à sa juste place. Le congrès a dit sa volonté de soutenir et d'animer notre vie associative. Cet axe important du projet de demain s'appuiera, entre autre, sur une politique de formation des administrateur(trice)s, accessible à tous, qui mobilisera tous les échelons de notre organisation, en assurant une formation politique et technique, favorisant les échanges de pratiques dans le prolongement des actions conduites en mars 2010.

S'il appartient à l'Association nationale de rester garante de ces dynamiques à venir, nous savons que nous ne pourrions réussir les infléchissements attendus que si cela devient l'affaire de tous, dans le respect des cadres acceptés et dans une confiance partagée et fondée, discutée et régulée. De ce point de vue, le document « Administrer-Diriger » doit être plus largement porté, diffusé et discuté au sein du réseau.

Pour autant, Le renforcement de l'Association nationale dans ses prérogatives institutionnelles est nécessaire vis-à-vis de toutes les Associations territoriales.

Pour ce faire, les préconisations suivantes issues du congrès d'Amiens demeurent :

Accord de la direction nationale à la nomination d'un directeur territorial.

Renforcement du rôle de conseil et formalisation du référent national dans l'Association territoriale. Soutien et accompagnement des cadres des Associations territoriales.

Reconnaissance de la possibilité d'interpellation d'une Association territoriale par la direction nationale.

Renforcement de la possibilité d'intervention pour prendre, en cas de nécessité, des mesures conservatoires vis-à-vis des associations territoriales qui ne trouvant pas de solutions à leurs difficultés, mettent en péril leur existence et fragilisent l'ensemble du réseau.

Formation des cadres, et notamment du responsable territorial, à la prise de fonction, puis en formation continue, sur les différents aspects de sa fonction.

Ce renforcement complète les autres missions dévolues à l'Association nationale.

■ ORGANISER LE MOUVEMENT AU PLUS PRES DES TERRITOIRES

De fait, notre organisation territoriale est calquée sur les régions administratives issues des premières phases de régionalisation et de décentralisation. Une Association territoriale correspond à une région quels que soient l'importance et la variété des activités, le nombre de militants et de salariés. Même si d'un point de vue institutionnel et politique en tant qu'association régionale, la structuration actuelle est en lien avec les compétences des régions sur la formation professionnelle. Cette structuration sur un modèle unique est à réinterroger.

En effet, les lieux décisionnels de l'organisation des territoires nous sont trop souvent étrangers. Pourtant, les gens qui font vivre ces lieux ont des interrogations proches des nôtres, et nos méthodes sont à même de leur fournir l'aide nécessaire : animation de réunions, prise en compte des besoins des individus dans leur milieu, formation....

De plus, le développement de projets innovants, se fait à d'autres échelons : la commune, le bassin de vie, l'agglomération... Pour proposer des projets, ou répondre à des sollicitations, il est nécessaire d'avoir une implantation connue, ou reconnue sur le territoire.

Ces évolutions nécessitent donc un ancrage territorial favorisant l'émergence de projets, d'actions qui émanent des militants plutôt que de commandes de projets descendants. D'où la nécessité d'investir les territoires sur des champs diversifiés. Les terrains d'application sont multiples, temporaires, générateurs d'expérimentations à valoriser dans des publications. Ils sont un tremplin vers la recherche de partenaires dans une construction commune avec des prises de risque partagées.

La conséquence est de renforcer l'accompagnement des projets locaux. Ceux-ci favorisent des expérimentations éducatives de proximité, des concertations interrégionales par regroupement des compétences nécessaires, créent des modèles diversifiés de fonctionnement. En particulier, si des militants ne « s'autorisent » pas à initier des projets locaux, développons des dynamiques locales efficaces en soutenant les militants qui s'y engagent dans une logique pérenne. Cela doit permettre de créer des espaces d'initiatives pour les militants.

Quelques pistes ont été rappelées ou proposées :
Le conseil et le diagnostic local.

La formation permanente des animateurs.

Le soutien aux projets et en particulier aux projets de jeunes...

Ces interventions apportent des réponses novatrices aux besoins émergents et créent des dynamiques collectives mobilisatrices. L'accompagnement de projets sur un territoire, ensemble complexe d'éléments interdépendants, passe par des relais (militants relais) qui alertent, aident à construire une connaissance suffisante des lieux à investir, de manière à ce que les propositions ou les réponses soient suffisamment pertinentes dans un système concurrentiel qui se développe de plus en plus.

Adapter les organisations territoriales...

La structuration intra-régionale est à aborder en privilégiant l'établissement de liens réciproques sur le territoire donné :

Association associée, membre de l'Association territoriale.

Association partenaire : partenariat construit sur des valeurs communes et sur un partage des actions en fonction des compétences.

Associations fédérées à l'Association territoriale.

Etablissements.

Cet inventaire n'est pas exhaustif. Le choix de la structuration intra-régionale est déterminé par la réalité du territoire, par les objectifs du projet régional d'action et de développement et ses cohérences avec le projet associatif.

Des transversalités territoriales existent déjà au sein des Ceméa : échanges et coordinations pédagogiques et politiques en « grande région », mutualisation de la gestion de la paye des salariés, calendriers communs à plusieurs Associations territoriales, groupes de recherche et de diffusion, mutualisation de la gestion de la paye des salariés... Les rencontres interrégionales offrent la possibilité de rencontres entre administrateurs, groupes d'activité, militants sur des objets de travail communs. Au niveau du fonctionnement, continuons les expérimentations de mutualisation interrégionale de la gestion administrative, de la gestion financière.

Les coopérations interrégionales sont à conforter. Elles s'analysent tant au regard de l'évolution de l'Europe que de l'organisation décentralisée des pouvoirs publics en France.

A côté du fonctionnement de la mutualisation interrégionale de la gestion administrative et financière, mettons en place autant que de besoin des expérimentations visant à mieux prendre en compte la nouvelle organisation territoriale et à y développer notre participation à des programmes d'actions à dimension européenne. Ces analyses et les perspectives ouvertes conduisent à remettre en chantier la convention générale, pour préciser les conséquences d'un lien renforcé entre mouvement et territoires et les compétences dévolues dans le réseau, à l'Association nationale et aux Associations territoriales. Sans attendre l'aboutissement de la transformation des textes, des expérimentations, avec l'accord des acteurs concernés, pourraient être collectivement organisées et évaluées.

Développer et animer un « nouveau militantisme »

Donnons aux militants davantage de responsabilités politiques, notamment une compétence et une légitimité à représenter les Ceméa sur un territoire déterminé en fournissant une formation adaptée et une délégation claire de responsabilité. Le développement de notre présence territoriale passe par un travail de fond : l'accompagnement de militants agissant alors, non seulement « dans » les Ceméa mais aussi « pour » les Ceméa.

La seule création d'une antenne, la matérialisation artificielle d'une présence, la désignation d'un salarié référent ne précèdent pas cette constitution nécessaire d'un réseau. Elles l'accompagnent et l'appuient. Au fond notre présence territoriale repose sur la visibilité et sur la légitimité de militants locaux. Ils deviennent alors les relais locaux des permanents qui peuvent les solliciter pour être présents dans des instances représentatives de



façon souvent plus pertinente que des salariés des Ceméa, du fait de leur ancrage et de leur action au local. Déjà, certains militants sont actifs dans ces instances, mais pas au titre des Ceméa !

Ces militants sont à informer, à former, à accompagner pour des nouveaux types d'engagement ; le niveau interrégional permet une formation au plus près des réalités du terrain, plus facilement accessible.

Si ces fonctions de représentation touchent aux sphères du pouvoir, c'est une façon de rassembler le mouvement, en réduisant l'écart des investissements et des responsabilités entre permanents et non permanents. Dans cette dynamique, les compétences des équipes permanentes sont à revaloriser.

Pour permettre une représentation et une lisibilité de notre mouvement sur le terrain, diverses solutions existent :

Des militants relais.

Un regroupement des militants d'un même territoire.

Des antennes locales (avec les moyens adéquats). Territorialiser les groupes d'activité et de réflexion et créer des chantiers communs (aux divers secteurs) sur des thématiques transversales, ce qui implique une articulation avec la vie institutionnelle locale sans créer une multitude de mini associations.

Délégations locales.

■ RENFORCER LA COHERENCE ENTRE NOS ORIENTATIONS ET NOS PRATIQUES QUOTIDIENNES

Il nous faut aller plus loin dans la déclinaison « au quotidien » de notre ancrage dans une économie sociale et solidaire :

Sur les questions de gestion.

Sur une égalité réelle entre les différents acteurs de l'association.

Sur nos modes de communication interne et externe, élaborer une charte éthique pour les communicants, nous former pour être en capacité de développer une communication efficace en direction des élus, dans le cadre des appels d'offre. Cela pourrait se réaliser avec d'autres acteurs de l'économie sociale et solidaire.

Il faut mettre en place une rencontre nationale, réunissant directeurs territoriaux et administrateurs. Mettre en place, également, dans chaque association, une veille autour des différents financements possibles, des différents partenaires financiers, des analyses des territoires et de leurs projets. Organiser enfin des formations internes « politiques » pour les permanents et les non permanents.

L'engagement dans l'économie sociale et solidaire doit nous aider à innover et approfondir les modèles de vie associative notamment concernant la place des salariés et le rôle du conseil d'administration. Le fait que la production soit portée par des bénévoles et/ou des salariés implique un mode de direction spécifique. C'est un vaste chantier que nous devons problématiser et qui doit devenir un objet global pour les Ceméa.

Il nous faut renforcer la solidarité au sein des équipes salariées. Il faut mettre en place des temps de supervision pour parler des difficultés, de l'organisation du travail.

Il nous faut également travailler sur le rapport militance/salariat.

Les Ceméa travaillent à la mise en œuvre de ces choix, dans les relations avec leurs partenaires et au sein de leur propre organisation. Ils défendent un modèle économique de développement démocratique, où chacun participe aux choix.

Les Ceméa revendiquent que les secteurs d'intérêt général n'obéissent pas aux règles de la concurrence. Ils exigent la reconnaissance, la valorisation et la promotion de l'engagement des bénévoles et volontaires dans l'espace public.



Des partenariats de sens et d'actions

■ D'UN POLE LAIQUE REDEFINI AU NIVEAU POLITIQUE A DES PARTENARIATS OUVERTS DANS LES TERRITOIRES D'ACTION

Il faut continuer la réflexion sur la question du rassemblement sous un label commun fondé sur trois piliers : « association – laïcité – Education Populaire », mais aussi voir comment gérer les concurrences et mettre en place des accords, dans la « famille » laïque, qui permettent de traiter cette question au-delà des alliances nationales. L'importance du premier cercle (Ligue – Francas – Ceméa) semble généralement reconnu et mérite d'être conforté tout en étant attentif à respecter les spécificités de chacun.

Il y a cependant de grandes différences au niveau local et pour l'instant il n'y a pas de cohérence. Sur ces questions il y a donc besoin de continuer à débattre car c'est au niveau des actions sur les différents territoires qu'il faut prendre en compte les réalités historiques, conjoncturelles, personnelles et politiques. Portons cependant l'idée qu'il est fondamental de revivifier un pôle laïque pour qu'il redevienne un projet politique qui nous identifie du national au territorial.

Au niveau régional identifions alors quels sont les champs d'intervention où nous travaillons en commun, sans prédominance de l'un sur l'autre, afin de construire des complémentarités au service d'un projet politique réaffirmé entre associations laïques.

Pour construire un pôle éducatif laïque, les Ceméa s'engagent à :

Donner aux militants les moyens de se rapprocher en créant des espaces de dialogue dans les champs politique et pédagogique.

Se rapprocher de leurs publics (stagiaires potentiels et anciens).

Faciliter des espaces de démocratie participative auprès des populations.

Se rapprocher de leurs partenaires éducatifs, sociaux, culturels souvent locaux pour mutualiser les moyens et initier des actions communes.

Initier des plateformes associatives locales d'éducation populaire.

Pour autant les formes d'alliances historiques peuvent s'avérer insuffisantes. Elles peuvent donc si nécessaire être complétées par des stratégies d'actions nouvelles et concertées dans le réseau. Il est par exemple des champs d'intervention où les

Ceméa recherchent de nouveaux partenaires lorsque la « famille laïque » n'est pas en capacité de développer des actions en commun.

Le « pôle laïque » ne peut donc, à lui seul, participer aux combats émancipateurs. Sans reniement, intégrons les alliances historiques pour élargir les bases militantes et sociales de nos partenariats.

■ DES PARTENARIATS « FRATRICIDES » AUX PARTENARIATS « FRATERNELS »

Le partenariat est un moyen et non une finalité. Etre en capacité de travailler avec les autres est une preuve de force et de vitalité ; c'est l'autosuffisance qui fragilise. Nous n'avons pas à craindre de travailler avec d'autres organismes dans une logique d'apports réciproques. Si dans la recherche de partenariat, les Ceméa mettent en avant leur identité de mouvement d'éducation nouvelle c'est pour construire des alliances sur des codes de bonne conduite, de complémentarité de sens et de compétences. Privilégions donc les coproductions permettant d'établir un rapport de forces, de redevenir une force de propositions à plusieurs car dans nos relations avec les collectivités, les Ceméa ne peuvent rester isolés... Il faut agir avec d'autres partenaires associatifs.

La décentralisation s'est en effet accompagnée d'un transfert de compétences. Ceci a eu pour conséquence de faire apparaître de manière accrue des besoins et des problématiques auxquels les décideurs ne savent ou ne peuvent pas répondre. La nouvelle organisation des compétences des collectivités locales autorise donc l'innovation des formes de participation et de partenariat. Elle est une opportunité pour réactiver les propositions de l'éducation populaire qui sont plus que jamais d'actualité. L'enjeu pour les Ceméa, porteurs d'une éthique permettant de travailler avec tous en évitant la confusion avec les appartenances politiques, est de faire connaître leurs valeurs auprès des décideurs locaux, de réfléchir avec eux sur les réponses à donner face à leurs nouvelles responsabilités, de répondre aux besoins émergents, d'être reconnus comme de réels partenaires et non comme uniquement des prestataires. Face à la complexité, nous nous devons d'accompagner nos partenaires dans la définition de leurs besoins et, en parallèle, nous investir dans l'assistance à la réalisation de missions de services publics.





Il est en outre important d'aller à la rencontre du plus grand nombre de décideurs, pas seulement des « mieux disant ». Ceux-ci sont souvent démunis face à la complexité de ce qu'ils ont à gérer. Il faut les aider à définir leurs besoins, intervenir en amont de la définition des appels d'offre. Une action concertée avec d'autres associations, comme se propose de le faire ID2, nous donnerait plus de force pour participer à la transformation sociale.

Nous devons réfléchir aux rapports des Ceméa avec les institutions, les acteurs et les instances de l'économie sociale et solidaire. Il semble que les AT soient généralement représentées, en tant que telles ou à travers des coordinations associatives, dans les Chambres Régionales de l'Economie sociale et solidaire. Il faut systématiser ces relations et s'y investir.

Au-delà de cette « famille », des élus et des collectivités locales, nous devons également rechercher des partenariats avec les universités, les autres acteurs de l'économie sociale et solidaire.

■ IDENTIFIER DES POLES DE PARTENARIATS D'ACTIONS PERTINENTS

Si le réseau d'éducation populaire auquel nous participons activement doit aussi rester ferme sur ses principes fondateurs, les alliés avec lesquels nous souhaitons collaborer sont ceux qui construisent l'éducation populaire sur le terrain, même s'ils ne sont pas issus de la matrice historique de l'éducation populaire. Ainsi nous devons davantage nous intéresser aux groupes d'action qui agissent contre les injustices, pour la promotion des personnes, pour améliorer les conditions de vie. L'étiquette, la revendication idéologique ne suffisent pas à créer du sens commun, des valeurs partagées dans l'action, tout ce qui structure un partenariat privilégié.

L'intervention des Ceméa aux différentes échelles de territoire correspond à certains points de l'organisation administrative qui se met en place en France et en Europe. Pour mettre en valeur la pertinence de notre organisation, il est nécessaire d'anticiper et de proposer des alternatives en s'alliant notamment avec d'autres partenaires associatifs. Il nous revient aussi d'influencer et d'orienter l'élaboration des politiques publiques en étant présent dans les instances de décision et les comités de pilotage. Nous souhaitons promouvoir un partenariat qui doit nous permettre de nous connaître et de nous reconnaître autour de valeurs partagées, de nous accorder sur des conceptions, des pratiques, des conditions d'émergence d'une démarche collaborative, de l'élaboration à la déci-

sion, de réaliser l'ensemble des actions relevant de nos champs d'intervention, d'analyser les résultats et les éventuels écarts entre les projets et leur mise en œuvre, afin de s'enrichir de ces expériences.

■ PARTAGER DES PRISES DE POSITIONS, DES PROPOSITIONS AVEC D'AUTRES

Nous avons plusieurs fois réaffirmé que l'action des Ceméa était celle d'un mouvement d'éducation nouvelle. C'est d'abord à ce niveau que nous élaborerons des positions et nous agirons. Mais l'action des Ceméa s'inscrit dans un contexte politique et nous nous trouvons tout naturellement interpellés à l'occasion d'échéances politiques.

Dans les domaines qui leur sont propres, les Ceméa sont un acteur au même titre que les autres (partis, syndicats, mouvements, associations,...). Développons nos actions pour généraliser cette reconnaissance.

Nous ne sommes pas obligés d'avoir un avis sur tout. Mais si nous en émettons un, il faut que cela soit à l'aune de nos idées d'éducation. Pourtant, lorsque l'enjeu l'exige, l'association ne peut rester en dehors d'un engagement. Cela nécessite de bien évaluer la prise de risque. Précisons alors les conditions, les lieux et processus de travail permettant aux Ceméa de prendre position, de s'engager avec d'autres organisations politiques, syndicales ou associations.

Nous construisons beaucoup de relations partenariales avec des personnes, nettement plus que des partenariats avec des institutions. Ces partenariats plus institutionnels, objets de conventions, de déclarations communes... viennent « en plus » quand les liens personnels, professionnels, sont tissés. Ils ne les précèdent pas... Développer nos propres analyses, positions, propositions, en rejoignant et en construisant avec d'autres des plateformes professionnelles, catégorielles, thématiques (où serait mise au travail la question du poids du politique sur le social et la santé, sur la culture, sur l'éducation) qui s'attacherait à proposer des alternatives aux grands choix publics - quand ceux-ci nous paraissent dommageables - est un enjeu essentiel pour notre mouvement. Ce serait là sans jamais se confondre ou se substituer aux organisations politiques ou syndicales une façon d'assurer en appui de nos actions, notre contribution aux transformations sociales indispensables à la mise en place de notre projet éducatif.

Les Ceméa doivent continuer de rechercher des stratégies d'alliances institutionnelles, associatives et politiques. Nous devons également nous engager avec des associations françaises et européennes

dans le cadre d'une charte commune défendant nos valeurs pour favoriser des forums et des espaces de discussion, y compris dans la création de nouvelles structures (un centre européen d'éducation nouvelle et de développement des méthodes d'éducation active). Tout en réaffirmant et en consolidant des liens privilégiés avec nos partenaires laïques, il est essentiel de contribuer à défendre le service public pour conserver un état social, afin que les orientations et les priorités des politiques sociales ne soient pas définies par de grands groupes privés. Cela nécessite par exemple que les Ceméa maintiennent leur engagement avec l'Appel des Appels, afin de participer à ce mouvement de démocratie horizontale et d'insurrection des consciences pour la défense des missions, structures, métiers et activités de bien public.



Assemblée générale ordinaire DU SAMEDI 18 JUIN 2011

Cette information tient lieu de convocation.

La prochaine Assemblée générale ordinaire de l'Association nationale des Ceméa aura lieu

le samedi 18 juin 2011, à 10h00
à l'Université Paris Descartes UFR STAPS – 1, rue Lacretelle – PARIS 15ème
Métro : Porte de Versailles (Ligne N° 12).

L'Assemblée Générale comprend tous les membres de l'Association, chaque membre ayant droit à une voix. Chaque personne morale régulièrement constituée, admise comme membre de droit ou membre associé, est représentée à l'Assemblée Générale par un délégué. Les salariés de l'Association par ailleurs membres actifs participent à l'Assemblée Générale avec voix délibérative.

Les travaux du matin porteront sur le projet associatif joint à cette convocation. Des motions concernant ce projet peuvent être envoyées jusqu'au 6 juin 2011 au secrétariat général de l'Association nationale (vanessa.poirier-vincent@cemea.asso.fr). Elles seront présentées et débattues durant ces travaux du matin.

Tous les membres de l'Association sont invités à cette Assemblée Générale.
L'Association nationale prend en charge les frais de déplacement de chaque Association Territoriale pour quatre personnes dont le Président, représentant du membre de droit qu'est l'Association Territoriale, et le Directeur Territorial.

L'assemblée générale élit aussi les membres du conseil d'administration national par tiers sortant chaque année. Celui-ci est composé de 24 membres issus de deux collèges. L'un est formé par des militants présentés par des associations territoriales. Il représente les deux tiers des administrateurs. L'autre est composé de militants et de personnalités amies présentés par l'association nationale.
Cette année sept sièges seront à pourvoir par les associations territoriales et deux par l'association nationale.

L'ordre du jour sera le suivant :

- 09 h 15 :** Accueil des participants et émargement.
- 10 h 00 :** Ouverture - Présentation du projet associatif, des motions, débats et votes.
- 12 h 30 :** Repas.
- 14 h 00 :** Rapport moral - Rapport de gestion - Rapport financier - Affectation des résultats - Rapports du Commissaire aux Comptes - Vote du montant de la cotisation - Election au Conseil d'Administration.

Vous trouverez ci-dessous un pouvoir. Pensez à le renvoyer au siège de votre Association territoriale ou au siège de l'Association nationale dès lors que vous êtes à jour de votre cotisation.

Assemblée générale ordinaire SAMEDI 18 JUIN 2011

Je, soussigné(e).....
demeurant à.....
membre de l'association des Ceméa, reconnue d'utilité publique par décret du 22 juillet 1966,
donne pouvoir à :
de me représenter à l'Assemblée Générale ordinaire des Ceméa le 18 juin 2011 et à cet effet, prendre part à toutes les délibérations, à tous votes, signer toutes les feuilles de présence et généralement faire le nécessaire.

A, le2011

Signature précédée de la mention « Bon pour pouvoir » :